



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport relatif à l'enquête sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éducation artistique

Septembre 2010

Rapport disponible sur le site Internet de l'UNESCO pour l'éducation artistique : www.unesco.org/culture/fr/artseducation

CLT/CEI/CID/2011/PI/195

Table des matières

Résumé exécutif	2
La Feuille de route pour l'éducation artistique	6
Enquête sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éducation artistique	7
Distribution et mise en œuvre de Feuille de route pour l'éducation artistique	9
I. Distribution	9
II. Mise en oeuvre	10
III. Recommandations de la Feuille de route	10
IV. Conclusion.....	13
Examen de la situation actuelle de l'éducation artistique à travers le monde	14
I. Objectifs de l'éducation artistique	14
II. Concepts liés à l'éducation artistique.....	16
III. Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace	20
IV. Recherche sur l'éducation artistique et le partage des connaissances.....	23
Perspectives régionales	25
I. Afrique	25
II. États arabes.....	27
III. Asie et Pacifique.....	30
IV. Europe et Amérique du Nord.....	33
V. Amérique latine et Caraïbes	36
Conclusion	39

REMARQUE: Étant donné que la principale source des informations utilisées dans le présent rapport de l'UNESCO est un questionnaire rempli par un large éventail de répondants sélectionnés par ses États membres, notamment des élus et des spécialistes, les réponses ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

LA FEUILLE DE ROUTE

La Feuille de route pour l'éducation artistique est un document de référence qui a pour objet d'explorer le rôle de l'éducation artistique face aux besoins de créativité et de sensibilisation culturelle du XXI^e siècle, tout en mettant l'accent sur les stratégies nécessaires à l'introduction ou à la promotion de l'éducation artistique dans le cadre d'apprentissage. Dans ce cadre conceptuel, tous les États membres de l'UNESCO déterminés à initier ou à développer des pratiques de l'éducation artistique peuvent façonner leurs principes directeurs nationaux, adaptés à leurs particularités socioculturelles. À travers la Feuille de route, l'UNESCO plaide en faveur du rôle essentiel de l'éducation artistique au sein des sociétés et cherche à créer un terrain d'entente commun à toutes les parties prenantes.

L'élaboration de la Feuille de route pour l'éducation artistique a été un processus de consultation long et approfondi. Le document a d'abord été conçu par un groupe d'experts et l'UNESCO, puis présenté à la Première Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Lisbonne, 2006). Il a ensuite été révisé et mis à jour, suite aux recommandations des ONG et des États membres. Enfin, la Feuille de route a été distribuée aux États membres de l'UNESCO en novembre 2007 en anglais et en français, avant d'être traduite en espagnol et en russe en réponse à une forte demande.

MISE EN ŒUVRE

Plus d'un an après cette distribution, l'UNESCO a lancé une enquête de grande envergure afin d'évaluer la mise en œuvre de la Feuille de route dans ses 193 États membres. L'Organisation a transmis ce document aux ministères de l'Éducation et de la Culture par l'intermédiaire de ses Commissions nationales. L'objectif de cet exercice était triple : vérifier si la Feuille de route est appliquée et dans quelle mesure elle influence les décisions politiques au niveau national, rappeler aux États membres l'importance du document de référence de l'UNESCO et les encourager à l'utiliser et, enfin, évaluer la situation de l'éducation artistique dans les pays répondants. Cette enquête a donc non seulement fonctionné comme catalyseur de la mise en œuvre de la Feuille de route, mais a également fourni de précieuses connaissances sur l'éducation artistique à travers le monde. Les réponses des États membres ont aussi considérablement contribué à la Seconde Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Séoul, mai 2010), en inspirant l'un de ses thèmes principaux ainsi que les sujets de plusieurs ateliers. Ces mêmes États membres ont également été encouragés, par le biais des consultations préparatoires, à prendre une part plus active à la conférence.

TAUX DE RÉPONSE ÉLEVÉ

Au cours de l'année passée, les réponses à cette enquête de vaste envergure n'ont cessé d'augmenter et ont fini par atteindre le chiffre impressionnant de 49 pour cent (sur 193 États membres, 95 ont répondu). Ces chiffres mettent en exergue un certain nombre de questions qui sont d'une importance capitale pour le développement de l'éducation artistique : l'intérêt pour l'éducation artistique et sa mise en œuvre est indéniable, notamment dans les pays en développement, ce qui démontre que ce domaine n'est pas réservé à une élite et qu'au contraire, il est d'intérêt pour tous ; la Feuille de route a eu l'impact recherché

sur les États membres, car elle les a sensibilisés à cette façon créative d'envisager l'éducation et la société, et les a aidés à mieux intégrer l'éducation artistique dans l'éducation formelle et non formelle.

La Feuille de route pour l'éducation artistique a bénéficié d'une large diffusion et a été distribuée dans plus des deux tiers des pays répondants. Elle a principalement été distribuée à des élus et, dans une moindre mesure, à des établissements d'enseignement supérieur ou des institutions culturelles et, parfois, directement à des écoles. Lorsque le document n'avait pas encore été distribué au moment de répondre au questionnaire, celui-ci a rappelé aux États membres l'importance que l'UNESCO accorde à l'éducation artistique. Des projets ont été élaborés ou mis en œuvre en faisant directement référence à la Feuille de route dans la moitié des pays répondants, et dans les deux tiers de ces pays ils sont déjà en application. Même s'ils ne font pas directement référence au document de l'UNESCO, des projets d'éducation artistique existent dans la plupart des autres pays.

Des contributions ont été envoyées de toutes les régions de l'UNESCO : Afrique (18), États arabes (14), Asie et Pacifique (17), Europe et Amérique du Nord (36), et Amérique latine et Caraïbes (10). La variété des réponses transcende les barrières régionales et fait apparaître non seulement la diversité mais aussi les similitudes des situations de l'éducation artistique et de l'intérêt qu'elle suscite à travers le monde.

ÉLARGIR LA PORTÉE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le grand nombre de réponses a constitué une précieuse source d'informations sur la situation de l'éducation artistique à travers le monde. Le développement des capacités individuelles, notamment des capacités cognitives et créatives, a été considéré comme le principal objectif de l'éducation artistique dans la moitié des réponses. Bien que ce domaine soit rarement identifié comme un moyen de promouvoir l'expression de la diversité culturelle, il a été fréquemment perçu comme l'un des éléments clés de l'amélioration de la qualité générale de l'éducation et du respect du droit humain à l'éducation et à la participation culturelle.

L'enquête a révélé qu'une très grande partie des répondants aspirent à étendre la portée de la Feuille de route aux populations extérieures à l'école. La plupart des répondants suggèrent que le document devrait concerner la majorité, voire l'intégralité, de la population, aussi bien les jeunes que les personnes âgées, les parents ou les artisans. Par ailleurs, un tiers des réponses font apparaître qu'il serait utile de diffuser la Feuille de route aux entités spécialisées, telles que les établissements d'enseignement ou les institutions culturelles, les ONG et les groupes artistiques. Enfin, un petit nombre de répondants ont proposé la diffusion d'une version plus courte du document au niveau local, afin de sensibiliser les communautés généralement éloignées des décideurs de l'importance de l'éducation artistique dans leur société.

LES PROBLÈMES LIÉS AU FINANCEMENT

Plusieurs obstacles entravent la réalisation des objectifs de l'éducation artistique, mais le plus fréquemment cité, dans près de la moitié des pays répondants, est le manque de financement. Parmi les autres obstacles qui doivent être surmontés, on a relevé, par ordre de fréquence, les difficultés liées à l'application de l'éducation artistique dans les systèmes éducatifs actuels, l'absence de sensibilisation des acteurs concernés et, enfin, l'absence de coopération des parties prenantes impliquées.

À de très rares exceptions près, les gouvernements nationaux constituent la principale source de financement de l'éducation artistique. Quelquefois, lorsque le pouvoir de l'État et la distribution des ressources sont décentralisés, dans les états fédéraux par exemple, ces fonds peuvent être complétés par un financement accordé par le gouvernement local. Les réponses soulignent que même dans les cas où des fondations publiques ou privées et des donateurs individuels octroient des fonds, dans certains pays, en faveur du domaine de l'éducation artistique, leur montant n'est jamais comparable à ceux affectés par les gouvernements.

LE CADRE ADMINISTRATIF

En moyenne, deux ministères ont la charge de l'éducation artistique, mais ce chiffre atteint quatre ministères dans certains pays. Ces chiffres démontrent que ce domaine intéresse différents ministères, notamment ceux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture. Dans les pays où plus d'un ministère est responsable de l'éducation artistique, la majorité des collaborations interministérielles concerne l'élaboration concertée de programmes communs et, dans une moindre mesure, la conception conjointe de lois et politiques. Les réponses soulignent que l'élaboration concertée d'un budget commun à affecter à l'éducation artistique ne se produit que dans une minorité de cas. Globalement, ces collaborations sont encourageantes pour les années à venir, car une solide coopération interministérielle entre les responsables de l'éducation et ceux de la culture est nécessaire si l'on veut que l'éducation artistique englobe un large éventail de questions, et couvre aussi bien l'éducation formelle que les aspects socioculturels.

Cette tendance se retrouve également, dans une certaine mesure, dans la terminologie utilisée pour évoquer ce que l'UNESCO appelle l'éducation artistique. L'expression « éducation artistique » domine dans la plupart des pays, mais l'expression « éducation artistique et culturelle » est également fréquemment utilisée, ce qui démontre que dans certains pays, la discipline ne fait pas seulement référence à l'enseignement des arts, mais aussi à une éducation d'une portée plus vaste, englobant tous les aspects culturels de la société.

FORMATION DES ÉDUCATEURS

Les acteurs de l'éducation artistique bénéficient dans la plupart des pays de différents types de formations visant à renforcer leur sensibilisation et à développer leurs connaissances et leurs compétences. Les professeurs d'art sont les principaux bénéficiaires de ces formations, dans les deux tiers des pays, mais les enseignants de matières générales et les artistes ne suivent ces formations que dans environ la moitié des États répondants. Ces « formations » consistent le plus souvent en une formation continue : stages, séminaires, ateliers, etc. Bien qu'importante et répandue, la distribution d'informations écrites n'est pas une pratique courante. La formation interactive est en effet privilégiée par rapport à l'approche académique.

AU-DELÀ DE L'ÉDUCATION FORMELLE

L'éducation artistique ne s'arrête pas aux confins de l'éducation formelle. Comme l'indique une large majorité des réponses, ce domaine bénéficie aussi aux enfants et aux adolescents non scolarisés, aux personnes handicapées et aux adultes en formation professionnelle. D'autres groupes, tels que les personnes âgées et les prisonniers et, dans une moindre mesure, les populations autochtones, les malades ou les immigrants peuvent aussi être concernés. Ces activités ont principalement pour objet l'intégration

sociale de ces différents groupes, mais peuvent aussi compléter l'éducation scolaire, ou même être considérées comme des activités de loisir ou récréatives, selon les populations et le temps qu'elles peuvent leur consacrer dans leurs pays respectifs.

ÉVALUER L'IMPACT

La recherche sur l'éducation scolaire est régulièrement menée dans plus des deux tiers des pays répondants. Les principaux sujets de cette recherche sont variés, mais les domaines d'étude les plus fréquents sont l'évaluation des politiques liées à l'éducation artistique, et la formation des praticiens de l'éducation artistique (enseignants, professionnels de la culture, artistes, etc.). L'évaluation de l'impact de l'éducation artistique est également un sujet de recherche régulièrement sélectionné. Néanmoins, d'autres travaux devraient être entrepris sur le rôle joué par l'éducation artistique en matière d'autonomisation socioculturelle.

LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE

Le grand intérêt et l'implication que la Feuille de route et, plus généralement, l'éducation artistique ont suscités dans les États membres s'avèrent encourageant pour les actions à mener, dans ce domaine, dans les années à venir. Aidés par ce cadre conceptuel, ces pays ont défini, ou devront élaborer, leurs propres façons d'initier, de promouvoir et de développer les activités liées à l'éducation artistique, à l'école et en dehors de l'école. Cependant, l'enquête a également mis en lumière un domaine qui n'est pas suffisamment couvert par la Feuille de route, à savoir la dimension socioculturelle de l'éducation artistique. Les réponses ont souligné la nécessité d'élargir la perspective de l'éducation artistique et de la Feuille de route afin d'englober cette dimension. Conviant indirectement l'UNESCO à répondre à cette demande dans le cadre de sa Deuxième Conférence mondiale, les États membres ont montré qu'ils considèrent la Feuille de route pour l'éducation artistique de l'UNESCO comme un guide adapté au développement actuel de l'éducation artistique, au niveau national. Ils ont également estimé que cette Conférence pourrait constituer l'occasion idéale d'aller au-delà, et d'établir, en complément de l'outil à long-terme, un ensemble d'objectifs qui permettraient une intégration durable de l'éducation artistique dans toutes les facettes de la société.

LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

S'appuyant sur les délibérations engagées depuis la Première Conférence mondiale sur l'éducation artistique (6-9 mars 2006, Lisbonne, Portugal), la « Feuille de route pour l'éducation artistique » a pour objectif d'explorer le rôle de l'éducation artistique dans la satisfaction des besoins de créativité et de sensibilisation à la vie culturelle du 21^{ème} siècle, et met l'accent sur les stratégies à adopter pour introduire ou promouvoir l'éducation artistique dans les contextes d'apprentissage.

Ce document a pour but de promouvoir, parmi les parties prenantes, une compréhension commune de l'importance de l'éducation artistique et de son rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. Il tente de définir des concepts et d'identifier de bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation artistique. En ce qui concerne ses aspects pratiques, il est censé servir de document de référence évolutif qui souligne les modifications et les étapes concrètes à dépasser pour introduire ou promouvoir l'éducation artistique dans les contextes éducatifs (formels et non formels) et pour établir le cadre solide des décisions et actions futures dans ce domaine. La Feuille de route a donc pour objectif de communiquer une vision et de dégager un consensus sur l'importance que revêt l'éducation artistique dans la construction d'une société créative et sensibilisée à la vie culturelle, d'encourager les réflexions et les actions en collaboration, et de recueillir les ressources financières et humaines nécessaires à une intégration plus complète de l'éducation artistique dans les systèmes éducatifs et les écoles.

Ce document est donc centré sur les quatre objectifs principaux de l'éducation artistique (*cf. Annexe 1*): faire respecter le droit humain à l'éducation et à la participation culturelle ; développer les capacités individuelles ; améliorer la qualité globale de l'éducation ; et promouvoir l'expression de la diversité culturelle. La Feuille de route clarifie également les concepts liés à l'éducation artistique, tels que les domaines artistiques concernés, les approches à adopter pour mettre en œuvre cette discipline et ses dimensions. Concernant les stratégies d'élaboration d'une éducation artistique efficace, le document est centré sur la formation ou « l'éducation » de tous les types d'enseignants et d'artistes, et souligne le rôle important que peuvent jouer les partenariats, établis au niveau ministériels, des écoles ou des enseignants. Enfin, l'accent est mis sur la nécessité de conduire les recherches et de partager les connaissances qui permettent de démontrer aux décideurs l'efficacité de l'éducation artistique. La Feuille de route comprend également un certain nombre de recommandations régionales et d'études de cas qui complètent les aspects plus théoriques.

Fruit d'un processus de consultation long et approfondi, la Feuille de route comprend la majorité des parties prenantes de l'éducation artistique et toutes les régions du monde. Le document a d'abord été élaboré par les membres du groupe de travail de la pré-conférence, sélectionnés par l'UNESCO pour leurs compétences et la diversité de leurs orientations et origines. Cette version initiale a ensuite été présentée à la Première Conférence mondiale sur l'éducation artistique (Lisbonne, 2006), où elle a fait l'objet d'un examen complet. Puis, suite aux recommandations des experts, ONG et États membres, le document a été révisé et mis à jour. Enfin, la Feuille de route a été distribuée à l'ensemble des États membres de l'UNESCO en anglais et en français en novembre 2007, avant d'être traduite en espagnol et en russe en réponse à une forte demande.

ENQUÊTE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Depuis la diffusion officielle de la Feuille de route auprès de ses États membres, l'UNESCO a encouragé l'utilisation du document en tant que modèle pratique – pour les recommandations en matière d'orientation des politiques – permettant de mettre en œuvre l'éducation artistique au niveau national, dans différents contextes spécifiques. À la lumière de la Seconde Conférence mondiale sur l'éducation artistique, accueillie par le gouvernement de la République de Corée en mai 2010, l'UNESCO s'était particulièrement engagée à entreprendre la réalisation d'une étude d'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route dans l'ensemble de ses 193 États membres, qui a débuté en février 2009. Cette vaste enquête a pris la forme d'un questionnaire (cf. *Annexe 2*) qui a été distribué, par l'intermédiaire des Commissions nationales pour l'UNESCO, auprès des ministères de l'Éducation et de la Culture.

Comme il est rare que soit menée une enquête d'une telle envergure, l'UNESCO a décidé de profiter de l'accès à ces sources d'informations pour aller au-delà d'une simple évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de route. Tout en permettant de vérifier si le document avait été distribué et mis en application, et dans quelle mesure il a une incidence sur les décisions politiques prises actuellement au niveau national, l'étude a servi à rappeler avec insistance l'importance que l'UNESCO accorde à l'éducation artistique et à la Feuille de route. Elle a fourni en outre un aperçu du statut de l'éducation artistique, la liste des sujets abordés aujourd'hui dans les programmes nationaux d'éducation artistique, les différentes méthodes et politiques utilisées dans ce domaine dans les pays répondants ainsi que des informations sur un certain nombre d'études de cas et de bonnes pratiques.

Les réponses à l'enquête ont été graduellement recueillies pendant l'année qui a suivi la distribution du questionnaire. Au bout de quelques mois, 60 États membres de l'ensemble des régions de l'Organisation avaient répondu. Ce chiffre encourageant a incité l'UNESCO à rappeler l'existence de la Feuille de route et du questionnaire sur sa mise en œuvre en envoyant les deux documents aux délégations ou représentants permanents auprès de l'Organisation. Le nombre total de réponses a atteint 49 pour cent. 95 réponses ont en effet fourni des informations sur la distribution de la Feuille de route et sur la situation de l'éducation artistique dans leur pays. Comme dans toutes les enquêtes, certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions. Néanmoins, le nombre de non réponses à l'une quelconque des questions n'a que rarement représenté plus de 5 pour cent des questionnaires renvoyés, ce qui rend l'enquête totalement représentative et significative d'un point de vue statistique.

La majorité de ces réponses (52%) ont été fournies par des établissements d'enseignement ; les institutions culturelles et les Commissions nationales pour l'UNESCO n'ont respectivement apporté que 18 et 12% des réponses. Cependant, il est encourageant de constater que 18% des réponses ont été conjointement fournies par des établissements d'enseignement et des institutions culturelles,

Région	Nombre de réponses	Taux de réponses régional
Afrique	18	41%
États arabes	14	70%
Asie et Pacifique	17	39%
Europe et Amérique du Nord	36	69%
Amérique latine et Caraïbes	10	30%

Tableau 1 Répartition régionale des réponses

ou par des entités réunissant ces deux disciplines, ce qui témoigne d'une augmentation du niveau de coopération entre la culture et l'éducation. Des questionnaires remplis ont été envoyés par des États membres de toutes les régions de l'UNESCO (*voir tableau 1*) ; les taux de réponse les plus élevés ont été enregistrés dans les États arabes ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord (*cf. Annexe 3 pour la liste détaillée*). La variété des réponses transcende les frontières régionales et fait apparaître non seulement la diversité mais aussi les similitudes des situations de l'éducation artistique et de l'intérêt qu'elle suscite à travers le monde : un pays africain peut partager la même vision du rôle de l'éducation artistique qu'un pays européen, et une île des Caraïbes peut rencontrer les mêmes problèmes qu'une île du Pacifique. Pour une grande majorité des pays et quelle que soit sa situation géographique, l'éducation artistique pâtit des difficultés liées à la nécessité de mobiliser des fonds tout en suscitant l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

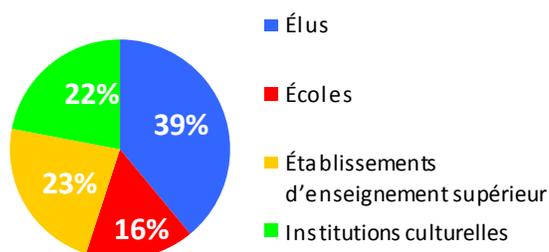
Le fait que près de la moitié des États membres ait répondu à l'enquête – un chiffre rarement atteint – démontre qu'un certain nombre de questions joueront un rôle fondamental dans le développement de l'éducation artistique dans les années à venir. L'éducation artistique et sa mise en œuvre suscitent indéniablement de l'intérêt dans plusieurs régions du monde, notamment dans les pays en développement. L'éducation artistique n'est donc pas considérée comme une discipline réservée aux pays les plus riches et les plus développés mais, au contraire, comme un domaine qui intéresse l'ensemble des pays, indépendamment de leur situation géographique ou de leurs ressources économiques. Par ailleurs, la Feuille de route a atteint l'un de ses principaux objectifs car elle a sensibilisé les États membres à cette façon différente d'aborder l'éducation et la société, et les a encouragés à mieux tenir compte des différences et des particularités culturelles dans leurs plans d'action, stratégies et politiques. Enfin, elle a donné à ces mêmes États membres les moyens de mieux intégrer les pratiques de l'éducation artistique dans les structures de l'éducation formelle et non formelle de leurs pays respectifs.

Globalement, l'enquête a fonctionné dans plusieurs pays comme un catalyseur puissant de la mise en œuvre de la Feuille de route. Elle a également fourni de précieuses connaissances sur l'éducation artistique à travers le monde, et a aidé l'UNESCO à identifier quelles directions sont empruntées dans les différents pays et, surtout, quelles difficultés sont rencontrées. Les réponses des États membres ont aussi considérablement contribué à la Deuxième Conférence mondiale sur l'éducation artistique qui s'est tenue à Séoul, en inspirant l'un de ses thèmes principaux ainsi que les sujets de plusieurs ateliers (*cf. Annexe 4 pour le programme*). Ces mêmes États membres ont été clairement encouragés, par le biais des consultations préparatoires, à prendre une part plus active à la conférence.

DISTRIBUTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

I. Distribution

Pendant les deux années qui se sont écoulées entre la diffusion de la Feuille de route et celle du questionnaire sur sa mise en œuvre, le document de l'UNESCO a été distribué à 59 États membres, qui représentent 72% des réponses. Les principaux destinataires étaient des élus et, dans une moindre mesure, des établissements d'enseignement supérieur et des institutions culturelles (voir Graphique 1). Cette prédominance peut s'expliquer par le fait que ceux qui étaient responsables de cette distribution, les membres des Commissions nationales pour l'UNESCO, ont diffusé le document auprès des personnes avec lesquelles ils étaient les plus souvent en contact.



Graphique 1 Destinataires de la Feuille de route pour l'éducation (Question 1)

La Feuille de route a été principalement distribuée dans ses langues d'origine, l'anglais et le français. Cependant, 28 pays l'ont également distribuée dans leurs propres langues, et le document a donc été traduit en 20 autres langues. Bien qu'elles ne soient pas officielles, ces traductions démontrent que le document de l'UNESCO est considéré comme approprié non seulement à des fins d'utilisation et de diffusion officielles, mais aussi de distribution, d'utilisation et d'adaptation, par les populations locales, à leurs contextes géographiques et sociaux spécifiques. La distribution de la Feuille de route a ainsi bénéficié d'une dimension supplémentaire, et a atteint les communautés et les réseaux locaux du monde entier.

Langues dans lesquelles la Feuille de route a été traduite (Question 2.a)

Allemand	Arabe	Bélarusse	Chinois	Coréen	Croate	Espagnol	Hébreu	Islandais	Japonais
Kiribati	Kirghiz	Letton	Lithuanien	Néerlandais	Ouzbek	Polonais	Portugais	Russe	Slovène

Cette distribution a principalement été effectuée par correspondance, transmission physique ou voie électronique. Cependant, des réunions d'information spécialement consacrées à la présentation de la Feuille de route ont été organisées dans 21 États membres ce qui, une fois encore, démontre l'intérêt et l'implication de ces pays pour le document et, d'une manière plus générale, pour l'éducation artistique. Un certain nombre d'autres moyens ont été utilisés pour distribuer la Feuille de route, notamment des brochures ou la diffusion lors de réunions sur l'art et l'éducation ou de formations d'enseignants. Enfin, la Feuille de route n'était accessible sur des sites Web que dans quelques pays, ce qui révèle que le potentiel de diffusion du document grâce à ce moyen de communication est loin d'être pleinement exploité.

II. Mise en œuvre

À la question demandant aux États membres à quoi la Feuille de route est la plus utile dans leur pays, une forte majorité de répondants ont déclaré qu'elle était utile « pour sensibiliser à la nécessité de l'éducation artistique. » La réponse « Développer des politiques favorables à l'éducation artistique » a également été sélectionnée par une majorité de pays, alors que « permettre d'établir des projets précis et/ou en facilitant leur mise en œuvre » a été moins fréquemment choisie par les participants. Les responsables politiques et les enseignants ont été perçus comme le public cible de la Feuille de route et, dans une moindre mesure, les destinataires finaux de l'éducation proprement dite, à l'intérieur ou à l'extérieur des écoles.

Projets faisant référence à la Feuille de route

(Question 4)

- Dans 41 États membres
- En application dans 30 pays

Obstacles rencontrés

- L'insuffisance des ressources financières et pédagogiques
- L'absence de praticiens de l'éducation artistique qualifiés
- La sensibilisation, l'intérêt et le soutien insuffisant des responsables

En ce qui concerne l'influence de la Feuille de route sur l'élaboration et la mise en œuvre des projets, 41 États membres ont fait référence au document dans leurs projets (cf. *Annexe 5*). Dans trente pays, ces projets étaient déjà en cours de réalisation, mais dans les onze autres, la mise en application n'avait pas encore commencé. Ces projets ont presque toujours été élaborés ou mis en œuvre au niveau national, parfois en collaboration avec des gouvernements locaux ou fédéraux. Ils ont concerné la création d'écoles d'art, de locaux de formation à l'éducation artistique, de groupes d'animation sportive et culturelle dans les écoles et les communautés, mais aussi l'élaboration d'ateliers de créativité et de stratégies d'évaluation des avantages pratiques pour les professeurs de l'enseignement artistique. Les principaux obstacles qui se sont dressés devant ces projets ont été l'insuffisance des ressources financières et pédagogiques, l'absence de praticiens en éducation artistique qualifiés et, plus généralement, de ce type de compétences, ainsi que la sensibilisation, l'intérêt et le soutien insuffisants des responsables.

Dans presque tous les États membres où les projets ne faisaient pas référence à la Feuille de route, il a été encourageant de constater qu'il existait néanmoins des projets d'éducation artistique et que dans seulement quatre cas, aucun projet n'était prévu au moment de répondre au questionnaire. La question relative à l'adéquation de ces projets à l'orientation du document de l'UNESCO a dégagé un consensus général très positif : les projets qui correspondaient en partie à son orientation ont représenté 58% des réponses et ceux qui lui correspondaient dans une large mesure ont été élaborés dans 32% des pays répondants. Ces résultats démontrent que l'utilisation de la Feuille de route permet de disposer de certaines latitudes mais que le document est également le reflet de la réalité des pratiques actuelles de l'éducation artistique.

Exemples de mise en œuvre de la Feuille de route

Comme nous l'avons vu précédemment, la Feuille de route pour l'éducation artistique a inspiré et orienté l'élaboration et la mise en œuvre de projets dans le monde entier. Bien que le document ne joue pas toujours un rôle central dans ce processus, il constitue un axe de référence à partir duquel les activités peuvent prendre forme. Nous présentons ci-dessous deux exemples d'activités directement liées à la Feuille de route, tant au niveau de leur préparation que de leurs objectifs.

a) *Atelier international d'éducation artistique LINZ09 – DAK'ART10*¹

En collaboration avec la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO et le département « moving cultures » de l'Institut viennois pour la coopération et le dialogue international (VIDC), la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO a accueilli un Atelier international d'éducation artistique du 13 au 23 septembre. 12 professeurs d'enseignement artistique et 12 élèves de 15 à 17 ans de différentes écoles du Sénégal, du Burkina Faso, de Gambie, de Slovénie, de Hongrie, de France, d'Allemagne et d'Autriche se sont rencontrés à Vienne et à Linz, en Autriche, pour travailler ensemble, « face à face », sur l'art contemporain africain et européen. L'atelier s'est poursuivi à Dakar, au Sénégal, en mai 2010.

Ce projet avait pour objectif de réfléchir à l'impact et à la pertinence de la Feuille de route pour l'éducation artistique dans le contexte de différents systèmes éducatifs, en Europe et en Afrique. Il a donné aux participants la possibilité d'explorer l'art contemporain africain et européen. En proposant de multiples sujets, techniques et méthodes, et en donnant l'occasion de travailler avec des conservateurs, des artistes européens et africains ainsi que des institutions culturelles, l'atelier a tenté de présenter un aperçu stimulant de la théorie et de la pratique. Favoriser les échanges entre les enseignants et les élèves européens et africains était un troisième élément important de la réunion. L'Atelier international s'inscrivait par conséquent dans le cadre d'un programme culturel.

b) *Groupe de travail sur l'élaboration de synergies avec l'éducation, en particulier l'éducation artistique*

La Feuille de route a été utilisée comme document de référence pendant les différentes étapes des activités du groupe de travail de l'UE « Synergies avec l'éducation ». S'appuyant sur les travaux du réseau des fonctionnaires dans le domaine des arts et de l'éducation culturelle (ACE-net), et en fonction des besoins, le groupe engage une réflexion, rend compte de son travail et formule des recommandations au sujet des points suivants :

- Politiques destinées à favoriser les synergies entre la culture et l'éducation, en intégrant les arts dans l'éducation, ainsi que la mise au point de projets, afin de mettre en œuvre la compétence clé « sensibilité et expression culturelles ».
- Echange des meilleures pratiques concernant les activités et structures mises en place au niveau régional, national et local afin de promouvoir les arts et l'éducation culturelle, soit dans un contexte formel (en tant que partie intégrante des programmes scolaires), soit dans un contexte non formel ou informel.

III. Recommandations de la Feuille de route

La dernière partie du questionnaire sur la mise en œuvre de la Feuille de route comprend plusieurs sections dans lesquelles les répondants peuvent partager leurs points de vue sur la Feuille de route. Les États membres ont également la possibilité de faire des commentaires et des suggestions sur le document de l'UNESCO. Ils peuvent aussi indiquer si la Feuille de route devrait ou non s'adresser également à d'autres populations que les populations scolaires, et si leur réponse est oui, préciser à quelles populations.

¹ Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO, *Atelier international d'éducation artistique LINZ09 – DAK'ART10*, Höhere technische Bundeslehr- und Versuchsanstalt Graz Ortweinschule, Autriche

D'une manière générale, la Feuille de route a été appréciée par les États membres répondants qui ont vu dans le document un outil d'orientation des politiques de l'UNESCO centré sur l'éducation artistique. La Feuille de route a notamment été considérée comme un grand pas en avant ou comme un document faisant date dans la définition d'une direction commune à cette discipline, et qui aide les pays à élaborer leurs propres façons d'initier, de promouvoir et de développer les activités qui lui sont associées, à l'intérieur et à l'extérieur des écoles. Son approche holistique et sa prise en compte de l'évolution actuelle de l'art et de l'éducation ont enthousiasmé la majorité des répondants, qui ont vu le document comme un « outil extrêmement utile pour impliquer les responsables politiques, les enseignants, les artistes et les autres parties intéressées dans les questions liées à l'éducation artistique ».

Principales suggestions concernant la Feuille de route

(Questions 30 & 31)

- S'adresser à d'autres populations
- Tenir compte des dimensions socioculturelles
- Mettre à jour le document et ses études de cas
- Inclure des mécanismes différents

Près des deux tiers des répondants ont estimé que les recommandations qui accompagnent la Feuille de route pourraient aisément être appliquées dans leur pays, notamment celles qui concernent l'éducation, la sensibilisation et le soutien. En revanche, les recommandations relatives aux partenariats et à la coopération ont été considérées comme plus difficilement applicables dans de nombreux pays, un aspect que confirme l'absence de coopération, notamment, entre les ministères concernés, indiqué dans les réponses. En ce qui concerne les études de cas jointes en annexe à la Feuille de route, près des deux tiers des États membres répondants ont considéré qu'elles étaient utiles à l'élaboration ou à la mise en œuvre de projets spécifiques. Ces projets ont pris de multiples formes, notamment la création d'écoles régionales d'éducation artistique en Côte d'Ivoire, la formation à la créativité d'enseignants et de membres du personnel d'un musée en Turquie, ou l'élaboration d'une feuille de route de l'éducation artistique et culturelle en République de Corée.

Les répondants ont fait de nombreuses suggestions visant à améliorer la Feuille de route. L'une des remarques les plus fréquentes prône la mise à jour continue du document. Elle permettrait de tenir compte des différents paysages sociaux et financiers du XXI^e siècle, et de renouveler la Feuille de route en permanence afin de préserver sa cohérence. Outre le fait qu'elle devrait comporter d'autres mécanismes permettant d'utiliser le document dans les années à venir, certains répondants ont estimé que ses études de cas pourraient être continuellement mises à jour et sélectionnées dans des pays différents afin de fournir un panorama plus complet. Cette mise à jour pourrait être facilitée par la prise en compte des recherches conduites actuellement, dans plusieurs pays, sur l'éducation artistique. Plusieurs réponses ont suggéré que la Feuille de route devrait être traduite dans un plus grand nombre de langues locales et que sa diffusion devrait être renforcée. Enfin, il a également été fréquemment suggéré de souligner l'importance du rôle joué par les différents acteurs de l'éducation artistique, notamment les institutions culturelles, les médias et les familles.

Ces suggestions s'inscrivent dans une tendance plus nette qui aspire à renforcer la portée de la Feuille de route afin d'englober les populations à l'extérieur des écoles. La majorité des réponses ont suggéré que le document devrait s'adresser à la plupart, voire à l'ensemble, des populations, sans distinction d'âge ou d'activité. Les groupes les plus souvent considérés comme constituant une priorité sont les jeunes, notamment ceux qui sont exclus du système scolaire, les travailleurs, par exemple les femmes dans des situations difficiles, les parents et,

à plus grande échelle, les communautés. Les réponses ont donc souligné la volonté de voir la Feuille de route et, d'une manière plus générale, l'éducation artistique s'ouvrir à une prise en compte des dimensions socioculturelles. La discipline est en effet considérée comme un outil puissant, qui peut niveler les inégalités sociales et peut améliorer l'intégration des populations marginalisées. Pour atteindre les communautés, plusieurs réponses ont suggéré de leur fournir une version plus courte de la Feuille de route et de les sensibiliser à l'importance de l'éducation artistique dans leur société. Enfin, un tiers des répondants ont estimé qu'il serait utile d'adresser la Feuille de route à des entités spécialisées, telles que des établissements d'enseignement ou des institutions culturelles, des ONG ou des groupes artistiques, ce qui permettrait d'impliquer un plus grand nombre de parties prenantes et de renforcer la sensibilisation à l'éducation artistique et les pratiques de la discipline.

IV. Conclusion

Globalement, la Feuille de route pour l'éducation artistique a bénéficié de l'approbation et du soutien d'un grand nombre d'États membres de l'UNESCO et a par conséquent été distribuée et mise en œuvre dans de nombreux pays du monde. L'impact présenté dans les réponses est d'autant plus impressionnant qu'il ne s'est écoulé que peu de temps entre la diffusion du document et l'enquête sur sa mise en œuvre. Les réponses ont, d'une part, souligné les difficultés rencontrées lors de l'application du document et, d'autre part, démontré les nombreuses possibilités de développement des pratiques de l'éducation artistique dans les pays du monde. Le solide consensus qui se dégage en faveur de la consolidation de la Feuille de route démontre que les États membres ont rapidement assimilé le document et qu'ils comprennent de mieux en mieux la capacité de l'éducation artistique à développer la créativité et la sensibilisation à la culture dans l'esprit des hommes du XXI^e siècle.

Feuille de route pour l'éducation

- Distribuée dans 59 États membres
- Mise en œuvre dans 41 États membres
- Traduite dans 20 langues
- "Fait date" dans la définition des orientations communes de l'éducation artistique

EXAMEN DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE À TRAVERS LE MONDE

Les réponses au questionnaire ont fourni un vaste ensemble de données. La seconde partie de l'enquête était consacrée à la situation de l'éducation artistique dans les pays répondants, et principalement au document de l'UNESCO². Près de la moitié du nombre total des États membres, représentant des zones géographiques variées, ont brossé un tableau général de l'éducation artistique dans le monde ainsi que des distinctions existant entre les régions.

Note: Le questionnaire a été composé à partir de questions à choix multiple car de nombreux phénomènes liés à l'éducation artistique ne peuvent pas être décrits par une seule réponse. Pour renforcer la portée des questions, les répondants ont été encouragés à fournir de multiples réponses ainsi que des réponses adaptées, c'est-à-dire en donnant du poids à chacune d'entre elles en fonction de son importance, de sa pertinence ou de sa fréquence.

I. Objectifs de l'éducation artistique

L'éducation artistique est de plus en plus reconnue comme un élément clé du développement économique et comme le moyen d'améliorer et de renforcer la cohésion sociale. Rares sont encore les pays qui envisagent cette approche holistique, mais la plupart d'entre eux reconnaissent que l'éducation artistique joue un rôle essentiel dans la réalisation de différents objectifs. Près de la moitié des pays répondants ont mentionné que l'éducation artistique « développe des capacités individuelles, notamment cognitives et créatives », qui sont communes aux aspects économiques et sociaux de la discipline. Cet objectif a été

très fréquemment cité dans les réponses apportées dans les pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Parmi les autres objectifs importants, cités par un tiers des États membres, notamment en Asie et dans la région Pacifique, nous avons relevé la volonté de « défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle », ainsi que la préoccupation d'« améliorer la qualité de l'éducation », prédominante dans les États arabes, en Amérique latine et aux Caraïbes. Bien que ces deux objectifs aient clairement des liens avec les avantages sociaux, ils ont également des avantages économiques qui s'inscrivent sur le plus long terme. Enfin, la « promotion de l'expression de la diversité culturelle » n'a que rarement été considérée comme un objectif majeur.

Principaux objectifs

(Question 5)

- Développer des capacités individuelles, cognitives et créatives
- Défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle
- Améliorer la qualité de l'éducation

² Le questionnaire était organisé autour de la structure générale de la Feuille de route pour l'éducation artistique afin de fournir aux répondants un point de référence comparable.

Différents États membres n'ont pas les mêmes priorités pour ce qu'ils perçoivent comme les principaux objectifs de l'éducation artistique. Ces différences sont particulièrement visibles dans les éléments identifiés comme jouant un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs. Alors que 57 % des répondants considèrent que « créer une loi, un texte officiel ou une directive pour mettre en application l'éducation artistique » est la priorité, les autres États membres ont estimé que « disposer d'un budget pour mettre en application l'éducation artistique » (24%) ou « mettre en place des projets spécifiques pour renforcer l'éducation artistique » (19%) est la priorité dans leur pays. Ce choix dépend largement du stade de développement de l'éducation artistique atteint dans ces pays ainsi que de leurs modèles en matière de gouvernance.

Principaux moyens pour atteindre ces objectifs

(Question 6)

- Créer une loi, un texte officiel ou une directive pour mettre en application l'éducation artistique
- Disposer d'un budget pour mettre en application l'éducation artistique
- Mettre en place des projets spécifiques pour renforcer l'éducation artistique

Outre le fait que pour la mise en application de l'éducation artistique dans leurs pays, les États membres ont des objectifs différents, ils sont également confrontés à des difficultés différentes. Néanmoins, la majorité d'entre eux souffrent du manque de financements qu'ils pourraient consacrer aux activités d'éducation artistique. Cette tendance est due principalement à l'absence de mécanismes de financement élaborés adaptés à cette discipline, qui repose énormément sur le soutien de l'état. En effet, à de très rares exceptions près, la principale source de financement est celle octroyée par le gouvernement national. Quelquefois, lorsque le pouvoir de l'État et la distribution des ressources sont décentralisés, dans les états fédéraux par exemple, ces fonds peuvent être complétés par un financement accordé par le gouvernement local. Le financement local est ainsi particulièrement important en Europe et dans les pays d'Amérique du Nord. Les réponses soulignent que même dans les cas où des fondations publiques ou privées et des donateurs individuels octroient des fonds en faveur du domaine de l'éducation artistique, leur montant n'est jamais comparable à ceux affectés par les gouvernements.

Un autre obstacle, particulièrement courant dans la région de l'Asie et du Pacifique et dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, est l'absence de réceptivité des acteurs concernés – enseignants, professionnels de la culture ou artistes – qui sont souvent insuffisamment informés de la richesse des interactions entre l'art et l'éducation. Cet obstacle peut être aggravé par l'absence de coopération entre ces mêmes parties prenantes. Certaines réponses ont suggéré que l'absence de volonté politique entrave le développement de l'éducation artistique dans leurs pays, ce qui est d'autant plus préoccupant que les gouvernements constituent la principale source de financement.

Principaux obstacles

(Question 7)

- Financements
- Réceptivité des acteurs
- Coopération des parties prenantes
- Volonté politique

V. Concepts liés à l'éducation artistique

L'art constitue une discipline à part entière, englobant plusieurs domaines tels que la peinture, la musique, la littérature et le théâtre, de même que les artisanats, les arts des médias électroniques et les nouvelles formes d'expression artistique populaire, telles que le Hip-Hop ou les graffitis. Cependant, l'art va bien au-delà de ces limites et bénéficie d'une interdisciplinarité à laquelle aucun autre domaine ne peut prétendre.

Les disciplines artistiques les plus courantes (Question 9)

Dessin	Peinture	Littérature	Écriture créative	Design	Artisanat
Céramique	Musique	Danse	Cinéma / Nouveaux médias	Théâtre	Sport

1. Domaines artistiques

Dans les écoles, les domaines artistiques sont généralement considérés comme des disciplines artistiques ou des activités complémentaires et ne sont donc pas intégrés dans les autres disciplines. D'après la majorité des réponses, ils sont le plus souvent enseignés en tant que disciplines artistiques, en particulier dans les États arabes et dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Les plus répandus de ces domaines sont ceux considérés comme « classiques », notamment la littérature, la musique ou la danse. Néanmoins, les formes artistiques les moins courantes sont graduellement intégrées dans les programmes scolaires. C'est notamment le cas pour l'enseignement des artisanats, qui constituent non seulement un moyen d'exprimer une créativité mais aussi de procurer des avantages financiers, si la formation est poursuivie et les compétences utilisées dans la vie professionnelle.

Pour améliorer la compréhension de ces domaines artistiques et mettre l'accent sur leur interdisciplinarité, notamment dans les écoles, différentes activités ont été menées. Dans les deux tiers des réponses, l'accent est mis sur les enseignants grâce à la création ou au renforcement des programmes de formation professionnelle. Dans la moitié des États membres répondants, notamment dans les pays de la région Asie et Pacifique, de nouvelles disciplines artistiques ou des activités complémentaires sont créées dans le cursus scolaire. Enfin, les horaires consacrés à ces disciplines et activités ont augmenté dans près d'un tiers des États membres répondants, principalement dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Seulement 11 pays ne prévoient actuellement aucune mesure, ce qui témoigne de la progression de l'intérêt et de l'implication des États membres dans les disciplines artistiques et leur enseignement.

Moyens les plus fréquemment utilisés pour élargir la conception du domaine artistique et prendre appui sur son interdisciplinarité à l'école (Question 8)

- Créer ou renforcer des programmes de formation professionnelle pour les enseignants
- Créer les nouvelles disciplines artistiques et/ou des activités complémentaires dans le cursus scolaire
- Augmenter les horaires de certaines disciplines artistiques ou d'activités complémentaires

Outre les écoles et les centres d'apprentissage spécialisés dans l'éducation artistique, une multitude d'autres d'organismes – gouvernementaux ou non gouvernementaux – contribuent à l'enseignement des disciplines artistiques. Certains ministères ou autorités locales participent directement grâce à des activités spécifiques ou des organismes, institutions et centre culturels affiliés (tels que des musées, bibliothèques, galeries, centres et programmes destinés aux jeunes, etc.). La contribution apportée par la société civile et le secteur privé est également importante, et regroupe notamment les ONG, les associations, les communautés religieuses, les fondations et les fonds privés (très courants en Asie et dans le Pacifique), et les médias. Ils couvrent un large éventail d'activités, tels que les ateliers de formation pour les enseignants et les élèves, l'organisation de concours et d'expositions, la possibilité d'accéder à l'art, les programmes de financement et une quantité d'événements culturels divers.

Principales instances qui, en dehors de l'école, contribuent à l'éducation artistique
(Question 10)

- Ministères et autorités locales
- Institutions et centres culturels
- Société civile
- Secteur privé

2. Approches de l'éducation artistique

Au-delà de son enseignement dans le cadre des disciplines artistiques, l'art peut-être utilisé comme méthode pratique d'enseignement et d'apprentissage pour d'autres disciplines du curriculum. Les exemples les plus fréquents sont l'utilisation des couleurs, des formes et des objets empruntés aux arts plastiques et à l'architecture pour enseigner des disciplines telles que la physique, la biologie ou la géométrie ; ou du théâtre et de la musique, notamment traditionnelle et folklorique, pour enseigner les langues. D'autres techniques consistent à utiliser les arts d'expression afin d'ouvrir l'esprit des élèves au début des cours, ou à présenter des œuvres d'art ou des films pour enseigner l'histoire. Ces pratiques sont utilisées dans presque tous les États membres répondants, dans le primaire et le secondaire. Bien qu'il s'agisse de pratiques courantes, prévues dans les programmes et associées à des matériels pédagogiques dans de nombreux pays, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique, ce type d'utilisation de l'art est le plus souvent initié grâce aux initiatives personnelles des enseignants, un phénomène prédominant en Amérique latine et aux Caraïbes.

En dehors du cadre scolaire, l'éducation artistique au sens large bénéficie à de nombreuses populations (voir *tableau 2*). Dans ces groupes, des distinctions entre les sexes ont été observées dans 29 des États membres répondants, ce qui révèle des différences dans la composition sociale et culturelle des sociétés, ainsi que dans les centres d'intérêt personnels. Ces distinctions ont pris plusieurs formes, mais le plus souvent (dans la moitié des pays), il a été constaté que

Groupe	Nombre de réponses
Enfants et jeunes non scolarisés	65
Handicapés	56
Adultes en formation professionnelle	43
Prisonniers	37
Personnes âgées	37
Populations autochtones	27
Malades	26
Immigrés	21
Orphelins	22
Militaires	17

Tableau 2 Populations non scolarisées bénéficiant d'une éducation artistique (question à choix multiple 12)

les femmes sont plus impliquées que les hommes dans les activités culturelles et artistiques. Le contraire n'a été observé que dans de rares États membres, mais des discriminations plus fortes semblent y exister lorsque les enfants sont plus jeunes, les garçons bénéficiant d'un plus grand nombre d'opportunités et d'un accès plus large que les filles. Des différences entre les sexes ont également été observées en fonction des activités : dans certains pays, par exemple, davantage de femmes s'intéressent au tissage et les hommes préfèrent la gravure.

Dans 40% des réponses, l'éducation artistique en dehors du cadre scolaire est considérée comme un facteur d'intégration et de cohésion sociale pour ces différents groupes. Cette tendance semble se confirmer partout dans le monde et une attention plus grande accordée aux avantages sociaux de l'éducation artistique pourrait certainement accentuer ce phénomène. Dans 40 autres pour cent des réponses, cette approche a été utilisée en complément des activités scolaires dans toutes les régions, soit pour étayer ces activités soit comme moyen créatif de développer l'esprit critique et l'expressivité des enfants et des jeunes. Dans une part plus large des populations, l'éducation artistique a également été utilisée comme une activité de loisir ou récréative, mais ce phénomène a été principalement identifié dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, où davantage de temps et de ressources sont consacrés à de telles activités. Enfin, seulement quelques réponses (17 sur les 95 réponses) ont suggéré que cette approche permettait de promouvoir la diversité culturelle au sein de ces groupes vulnérables et souvent isolés.

L'éducation artistique en dehors du cadre scolaire

(Question 12)

Principaux objectifs

- Facteur d'intégration et de cohésion sociale
- Complément des activités scolaires
- Activité de loisir ou récréative

Principaux contributeurs

- Institutions culturelles
- Associations et fondations
- Bureaux ministériels
- Communautés

Ces projets d'éducation artistique en dehors du cadre scolaire sont principalement mis en œuvre par des bureaux ministériels ou des organismes affiliés, des institutions culturelles, des associations ou des fondations et des communautés. Quarante des réponses font apparaître que l'ensemble de ces organismes s'occupent de ces activités extrascolaires d'une manière ou d'une autre, mais globalement, ce sont les institutions culturelles qui ont été les plus fréquemment citées (76) dans les réponses, en particulier dans les États arabes. Ces institutions comprennent des musées, des centres culturels, des salles de concerts et des bibliothèques. Les associations et les fondations sont considérées comme les deuxièmes contributeurs dans ce domaine (68), en particulier dans la région de l'Asie et du Pacifique, et sont suivies de près par les bureaux ministériels (65). Les communautés sont considérées comme l'organisme le moins actif (55), mais ont cependant œuvré en faveur de l'éducation artistique extrascolaire dans plus de la moitié des États membres. Dans 75% des États membres répondants, ces organismes ont collaboré de diverses façons ; les plus courantes sont le partage des coûts ; les programmes, projets et activités communs, tels que les festivals ou les expositions ; le partage des installations, équipements et ressources humaines, spécialisés ou non ; la mise en œuvre de formations ; l'aide administrative ; et l'élaboration de plans d'action communs.

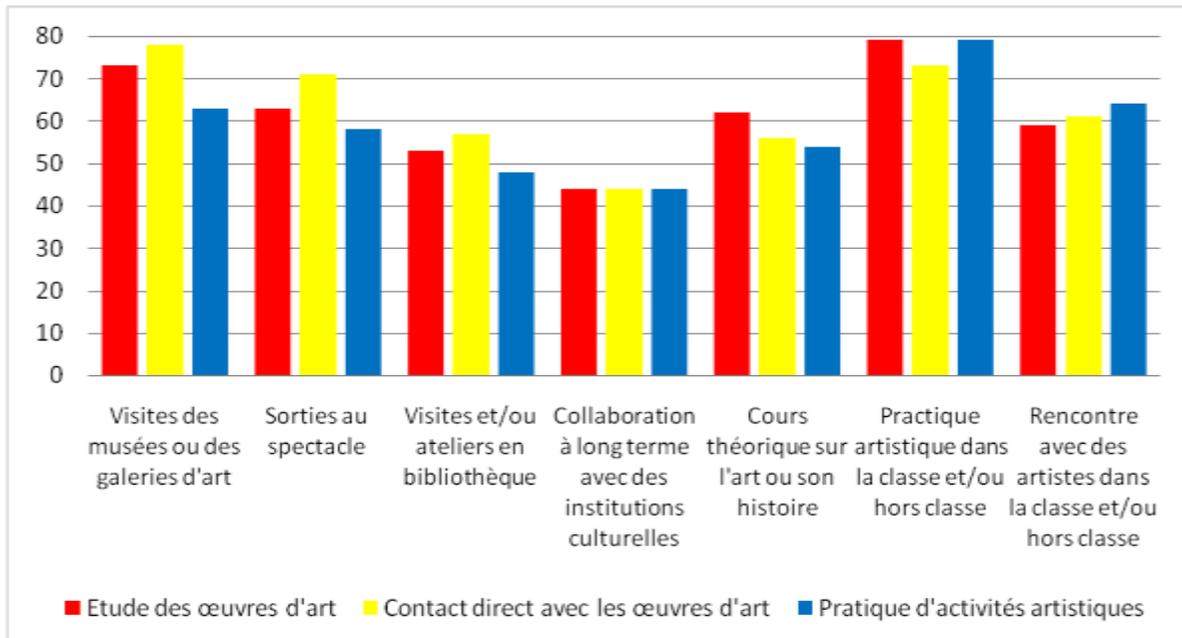
3. Dimensions de l'éducation artistique

La Feuille de route fait référence à une « éducation artistique » au sens large, c'est-à-dire qui englobe des aspects et domaines nombreux et différents. Cependant, cette terminologie n'est pas commune à tous les États membres car à travers le monde, des significations différentes sont données aux mots « artistique » et « éducation ». Néanmoins, « l'éducation artistique » est la façon la plus courante de faire référence à ce concept vaste et complexe, qui est utilisé dans 44% des États membres répondants. Les mots les plus fréquemment utilisés dans les autres pays sont « éducation artistique et culturelle » (37%), notamment dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord où cette expression prédomine car de nombreux pays préfèrent parler de culture afin de souligner qu'ils préconisent une vision plus large. D'autres expressions sont utilisées, mais sont beaucoup moins fréquentes : « l'éducation par l'art », ou « l'éducation culturelle » (5% chacune), ainsi que « l'éducation à l'esthétique » ou « l'art (et) l'apprentissage ».

L'éducation artistique s'articule autour de trois axes pédagogiques complémentaires : l'étude des œuvres d'art, le contact direct avec les œuvres d'art (concerts, expositions, livres et films) et la pratique d'activités artistiques. Pour mettre en œuvre chacun de ces axes pédagogiques, de nombreuses activités peuvent être organisées, la plus courante étant l'organisation de visites dans des musées ou galeries d'art et la pratique d'activités artistiques à l'école et en dehors du cadre scolaire (voir Graphique 2). Bien que l'ensemble de ces axes existent dans toutes les régions, certaines particularités régionales ont été observées : par exemple, le contact direct avec les œuvres est privilégié dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, alors que la pratique des activités artistiques prédomine dans les États arabes.

Trois axes pédagogiques de l'éducation artistique

- Étude des œuvres d'art
- Contact direct avec les œuvres d'art
- Pratique d'activités artistiques



Graphique 2 Nombre d'États membres où différentes activités sont organisées afin de mettre en œuvre les trois axes pédagogiques de l'éducation artistique (question à choix multiple 14)

Lorsque ces trois axes pédagogiques complémentaires sont mis en application, il est inévitable que des problèmes se posent. Le manque de budget susceptible d'être consacré aux différentes activités est la difficulté la plus fréquemment mentionnée (dans la moitié des États membres répondants et partout dans le monde). Cependant, d'autres problèmes majeurs entravent la mise en œuvre de ces activités : selon environ un quart des réponses, à ce manque de budget s'ajoute souvent un manque de temps alloué aux activités, d'enseignants qualifiés, de ressources (informations, réseaux, etc.) ou, dans certains cas, des trois à la fois. Aucune éducation de qualité ne peut exister sans ces éléments et pour pérenniser l'éducation artistique, il faut davantage de temps, d'argent et de ressources. En dépit de ces difficultés, ces activités suscitent un grand intérêt auprès des participants (dont le nombre n'est insuffisant que dans de très rares pays) et il existe de nombreux partenariats qui apportent un soutien et compensent les problèmes financiers, structurels et intellectuels.

Principales difficultés rencontrées dans l'articulation des trois axes
(Question 14-1)

- Manque de budget
- Manque de temps alloué
- Manque d'enseignants qualifiés
- Manque de ressources

VI. Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

Une éducation artistique de grande qualité requiert des professeurs d'art hautement qualifiés et des enseignants des matières générales ainsi que de solides partenariats avec des artistes. La Feuille de route a donc défini deux stratégies principales pour la mise en œuvre d'une éducation artistique efficace : une formation des enseignants et des artistes adaptée et efficace, et l'élaboration de partenariats entre les systèmes éducatifs et culturels et les parties prenantes.

1. Formation des enseignants et des artistes

Bénéficiaires		Type de formation		Distribution d'informations écrites		Pas de formation spécifique pour le moment	
			Formation continue				
Enseignants des matières générales	Afrique	9	51	6	34	4	15
	États arabes	5		3		3	
	Asie & Pacifique	8		7		3	
	Europe & Amérique du Nord	25		16		2	
	Amérique latine & Caraïbes	5		4		3	
Professeurs d'art	Afrique	15	76	6	48	3	7
	États arabes	13		6		2	
	Asie & Pacifique	11		11		1	
	Europe & Amérique du Nord	31		21		1	
	Amérique latine & Caraïbes	9		6		0	
Artistes / éducateurs culturels	Afrique	14	55	7	37	1	7
	États arabes	6		2		2	
	Asie & Pacifique	8		10		1	
	Europe & Amérique du Nord	21		16		2	
	Amérique latine & Caraïbes	8		4		1	

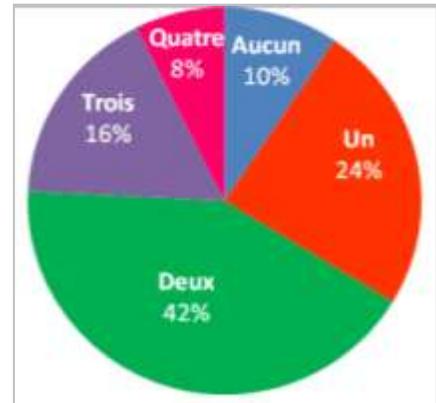
Tableau 3 Nombre d'États membres où il existe une formation à l'éducation artistique (question à choix multiple 15)

Les enseignants et les artistes bénéficient de différents types de formations qui renforcent leur sensibilisation et développent leurs connaissances et leurs compétences (voir tableau 3). Les professeurs d'art sont les personnes qui bénéficient de ces formations le plus souvent (dans les deux tiers des pays) et les enseignants des matières générales ainsi que les artistes ou les éducateurs culturels suivent ces formations dans environ la moitié des États membres répondants. Ces « formations » consistent le plus souvent en une formation continue : stages, séminaires, ateliers, etc. Bien qu'importante et répandue, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique, la diffusion de ressources écrites n'est pas une pratique courante. La formation interactive est en effet privilégiée par rapport à l'approche académique. (Note: ces chiffres révèlent s'il existe ou non une formation, mais ne donnent aucune indication quant à leur qualité ou leur pérennité).

2. Partenariats

a) Au niveau national ou local

Comme nous l'avons vu précédemment, les ministères sont la pierre angulaire, au niveau national, du développement et du soutien des pratiques de l'éducation artistique. En moyenne, deux ministères ont la charge de l'éducation artistique dans chaque pays, mais dans quelques cas, ils sont au nombre de quatre (voir graphique 3). La combinaison de ministères la plus courante est celle de l'éducation et de la culture (dans 55 pays), mais l'enseignement supérieur est également souvent impliqué (dans 23 pays), en particulier dans les États arabes, ainsi que d'autres ministères tels que ceux des affaires étrangères, de l'agriculture, du tourisme ou des affaires sociales, dans certains États membres.



Graphique 3 Nombre de ministères en charge de l'éducation artistique
(Question 17)

Dans les pays où plus d'un ministère a la charge de l'éducation artistique, ils collaborent souvent, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique, mais de façons différentes, selon les priorités de chacun des ministères. La majorité de ces collaborations interministérielles, notamment en Europe et en Amérique du Nord, ont pour objet l'élaboration de programmes communs (59% des réponses) et le développement de lois ou de politiques communes (46%). Ces collaborations peuvent être provoquées, par exemple, par des plans d'action gouvernementaux, des politiques ou des processus de consultation continus. Les réponses soulignent que l'élaboration d'un budget commun par plusieurs ministères n'est choisie que dans une minorité de cas, ce qui montre les limites de ces collaborations. De plus, il convient de souligner que même lorsque deux ou plusieurs ministères ont la charge de l'éducation artistique, il n'y a pas de coopération dans 12 États membres. Globalement, ces collaborations sont encourageantes pour le futur de cette approche. En effet, seule une étroite coopération interministérielle entre les responsables de l'éducation et de la culture peut permettre à l'éducation artistique d'englober un large éventail de problématiques, de l'éducation formelle aux dimensions socioculturelles.

À une plus petite échelle, mais tout aussi importante, des organismes municipaux collaborent dans de nombreux États membres à la mise en œuvre des activités d'éducation artistique dans 82% des États membres répondants. Dans les pays africains, la collaboration entre ces organismes est nettement plus fréquente qu'entre les ministères. Les trois types principaux de collaborations consistent à élaborer des projets en

commun (45% des réponses), à développer des politiques au niveau de l'État ou local (42%), selon la structure politique du pays en question, ou à partager des réseaux et des informations (41%). Les collaborations sont limitées ou insignifiantes dans 16 États membres, ce qui pourrait être dû à une multitude de raisons, notamment à l'absence de soutien à l'éducation artistique apporté par une municipalité à une autre.

Principaux types de collaborations

Ministérielles (Question 17)

- Élaboration de programmes communs
- Développement de lois ou de politiques communes

Municipales (Question 18)

- Élaboration des projets en commun
- Développer des politiques au niveau état/local
- Partager des réseaux et des informations

b) Au niveau des écoles et des enseignants

Il existe des installations culturelles dans la plupart des capitales, villes et villages du monde entier, ce qui constitue un avantage considérable pour le processus d'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Les écoles tirent parti des activités de ces institutions culturelles dans 90 des États membres répondants. La manière la plus courante dont les écoles exploitent ces activités consiste à effectuer des visites, par exemple à l'occasion d'expositions ou de spectacles (dans 81 pays). Les écoles participent souvent aux programmes des institutions en dehors du temps passé en classe (69), mais il est moins fréquent qu'elles intègrent ces programmes dans le cadre de l'emploi du temps scolaire (44). Bien que ces activités aient lieu le plus souvent au sein même des institutions culturelles (44% des réponses), il n'est pas rare qu'elles soient également organisées dans les écoles (36%). Ces activités ont parfois lieu dans des ateliers d'artistes (20%), mais développer d'avantage les contacts directs entre les artistes et les apprenants ne pourrait avoir qu'un effet positif.

Ces collaborations bénéficient également aux enseignants, car les contacts avec les artistes et les éducateurs culturels leur fournissent de nouvelles expériences qui peuvent enrichir leurs méthodes et modèles pédagogiques. De nombreuses voies peuvent être empruntées pour faciliter ces collaborations, notamment la médiation d'organismes ministériels (25% des réponses), d'institutions culturelles (24%), d'associations ou de fondations (22%). Cependant, un grand nombre de ces collaborations résultent de l'esprit d'initiative des enseignants (29%). Ce chiffre est encourageant car il témoigne de l'intérêt des enseignants pour ces pratiques, mais il démontre également que les ministères doivent diversifier leurs actions et partager leurs ressources afin d'englober un plus grand nombre de parties prenantes de l'éducation artistique (institutions, associations ou particuliers).

Comment les écoles exploitent-elles les activités des institutions culturelles ?

(Question 20)

- En effectuant des visites dans ces institutions
- En participant à leurs programmes
- En intégrant ces programmes dans l'emploi du temps

Comment les enseignants collaborent-ils avec les artistes / éducateurs culturels ?

(Question 22)

- À leur propre initiative
- Grâce à la médiation d'organismes ministériels
- Grâce à la médiation d'institutions culturelles
- Grâce à la médiation d'associations et/ou de fondations

IV. Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

Quel que soit le domaine abordé, la recherche est essentielle à son développement durable. Ceci est d'autant plus vrai pour l'éducation artistique qu'il reste encore beaucoup à apprendre et à démontrer sur les avantages et l'efficacité de cette approche. Les informations fournies par la recherche sont indispensables aux responsables politiques et leur permettent d'accepter et de soutenir la mise en œuvre de l'éducation artistique et de l'art dans l'éducation. Selon les réponses recueillies dans le cadre de l'enquête, 69 États membres conduisent des recherches sur l'éducation artistique (cf. Annexe 6), ce qui représente un grand nombre de pays du monde et permet de dégager des tendances régionales. Comme on pouvait s'y attendre, ces recherches sont généralement conduites par des universités (dans 56 pays), mais sont complétées par des ministères dans 37 pays et par des associations et fondations dans 11 pays. Conduite dans 87% des États membres répondants, la recherche nationale domine nettement les recherches menées au niveau local (49%).

Par ordre d'importance (plusieurs cases pouvaient être cochées), les sujets prioritaires de ces recherches sont : l'« évaluation des politiques relatives à l'éducation artistique » et la « formation des acteurs de l'éducation artistique » qui sont considérées comme prioritaires dans 32% des pays répondants et comme les priorités de la recherche dans les pays répondants africains ; l'«évaluation de l'impact de l'éducation artistique » qui a été citée dans 26% des pays répondants et très fréquemment dans les États arabes ; les « liens entre l'éducation artistique et la réussite dans d'autres disciplines » et la « performance sociale de l'éducation artistique » qui ont été choisies dans 16% des pays répondants. Très peu de recherches ont été consacrées aux « partenariats pour l'éducation artistique », qui sont peut-être considérées comme d'une moindre importance. Ces résultats démontrent que les efforts sont déployés en faveur des recherches perçues comme indispensables au développement de l'éducation artistique au niveau national, c'est-à-dire sur celles qui ont pour objet d'informer les responsables politiques et de former les enseignants et les éducateurs.

Pour continuer à encourager la recherche sur l'éducation artistique, ses avantages et son efficacité, de nombreuses mesures sont prises dans 80 des États membres répondants. La plus répandue de ces mesures, notamment en Afrique, est l'organisation de conférences et de symposiums sur l'éducation artistique, mise en œuvre dans 65 pays (81%). Dans plus de la moitié de ces 80 États, le soutien financier est une mesure courante (49 pays), de même que l'édition et la diffusion de publications consacrées à la recherche sur l'éducation artistique, très courantes en Europe et en Amérique du Nord. Cependant, seuls quelques États membres ont créé des centres d'échange d'information (21) ou des réseaux (27) à l'intention des chercheurs. D'une manière générale, ces mesures sont focalisées sur la diffusion des informations et le financement de la recherche au détriment de l'amélioration de la communication et de la collaboration entre les chercheurs.

Recherches sur l'éducation artistique

Par qui sont-elles menées ?

(Question 23-1)

- Universités
- Ministères

Sujets prioritaires (Question 24)

- Évaluation des politiques relatives à l'éducation artistique
- Formation des acteurs de l'éducation artistique
- Évaluation de l'impact de l'éducation artistique

Encouragées par (Question 25)

- Organisation de conférences et de symposiums
- Soutien financier
- Édition et diffusion de publications

La recherche ne s'intéresse pas uniquement à la mise en œuvre de l'éducation artistique. Elle a également pour mission de définir de vastes objectifs et de réfléchir aux résultats. L'un d'entre eux, commun à toutes les régions, est la capacité de l'éducation artistique à éveiller les personnes à la créativité (29% des réponses), source des richesses et du développement intellectuels des années à venir. L'intérêt croissant pour l'économie créative et son double impact socioéconomique encouragent en effet l'investissement dans ce type de recherches dans le monde entier, notamment en Europe, en Amérique du Nord et dans les États arabes. À cela s'ajoute le désir d'améliorer le niveau de compétence dans les pratiques artistiques (22%). Dans une moindre mesure, l'acquisition des connaissances théoriques ou historiques (18%) et le développement personnel et social des participants (16%) sont des résultats qui reflètent les priorités de certains pays. Cependant, la participation active des intéressés (10%) et les rencontres entre les groupes sociaux (5%) n'ont pas été considérées par les États membres répondants comme les résultats prioritaires pour l'éducation artistique dans leur pays. Ce chiffre souligne la nécessité de promouvoir les liens entre l'éducation artistique et sa dimension socioculturelle dans la plupart des États membres.

Résultats prioritaires pour l'éducation artistique (*Question 26*)

- Créativité
- Niveau de compétence dans les pratiques artistiques

PERSPECTIVES RÉGIONALES

Le grand nombre et la variété des réponses apportées à l'enquête sur la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éducation artistique ont fourni de précieuses informations sur l'éducation artistique dans les cinq régions de l'UNESCO et sur la distribution et la mise en œuvre du document de l'UNESCO. Bien qu'elle ne soit pas strictement égale, la représentation régionale est suffisante pour établir plusieurs tendances dans chacune de ces régions, tout en tenant compte de leurs particularités et des situations différentes dans lesquelles elles se trouvent en termes de développement économique et de patrimoine culturel.

I. Afrique

Caractéristiques de la région

- L'art est utilisé comme méthode pratique pour enseigner et apprendre d'autres sujets du curriculum, le plus souvent à l'initiative des enseignants.
- La collaboration entre les organismes municipaux est plus fréquente qu'entre les ministères.
- La formation des enseignants de l'éducation artistique est centrée sur la formation continue des professeurs d'art et des artistes.

1. Distribution et mise en œuvre régionales de la Feuille de route

La Feuille de route pour l'éducation artistique a été distribuée dans 10 des 18 États membres répondants africains. Les principaux destinataires ont été des élus (dans 7 pays), des établissements d'enseignement supérieur (5 pays), des institutions culturelles (3 pays) et des écoles (un pays). La Feuille de route a été distribuée en anglais et en français, sauf au Cap-Vert où elle a été traduite dans la langue officielle, le portugais. Cette distribution a été principalement effectuée par correspondance (6 réponses), mais aussi grâce à l'organisation de réunions d'information (2) ou lors d'événements liés à l'art et à l'éducation.

Pays où la Feuille de route a été distribuée

Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Burundi
Cap-Vert	Côte d'Ivoire
Congo (R.D.)	Sénégal
Swaziland	Zimbabwe

Des projets faisant référence à la Feuille de route ont été élaborés dans 6 des pays répondants (*cf Annexe 5*), et la moitié étaient déjà en cours de réalisation. Ces processus ont presque toujours été mis en œuvre au niveau national et ont généralement souffert d'un manque de financements, d'infrastructures et d'enseignants qualifiés. Dans 5 autres États membres (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Guinée et Île Maurice), des projets existaient, mais ne faisaient pas directement référence à la Feuille de route ; ils correspondaient en partie à ses orientations, notamment pour ce qui concerne l'intégration de l'éducation dans les programmes du primaire et du secondaire. Enfin, deux États membres ont répondu n'avoir planifié aucun projet.

2. Situation de l'éducation artistique en Afrique

a) Objectifs de l'éducation artistique

Le principal objectif de l'éducation artistique dans la région africaine est de développer des capacités individuelles, notamment cognitives et créatives (mentionné dans 10 pays). Pour atteindre cet objectif, la plupart des pays africains (12) ont répondu que créer une loi, un texte officiel ou une directive pour mettre en application l'éducation artistique est la priorité absolue. Cependant, de nombreux obstacles se sont dressés devant la réalisation des objectifs de l'éducation artistique en Afrique, notamment l'absence de financements (5) et l'absence de coopération entre les acteurs (4).

Principal objectif de l'éducation artistique

- Développer des capacités individuelles

Principaux obstacles

- Manque de financements
- Manque de coopération

b) Concepts liés à l'éducation artistique

Des domaines artistiques tels que la musique, la danse, le théâtre et la sculpture sont enseignés à l'école en Afrique et sont le plus souvent considérés comme des disciplines artistiques ou, quelquefois, comme des activités extrascolaires. Pour élargir la conception du domaine artistique, des programmes de développement professionnel des enseignants sont en cours de création ou sont renforcés dans la majorité des pays répondants. Les arts sont également utilisés comme méthode pratique d'enseignement et d'apprentissage pour d'autres disciplines du curriculum dans presque tous les pays répondants, mais le plus souvent à l'initiative des enseignants.

En dehors des écoles, une multitude d'organismes contribuent à l'éducation artistique, notamment des associations, des institutions et des centres culturels, des ONG et, quelquefois, des communautés religieuses, en organisant des concours, des spectacles, des expositions et, d'une manière plus générale, des événements culturels. L'éducation artistique au sens large est également utilisée par des bureaux ministériels ou des institutions et organismes affiliés afin de promouvoir l'intégration et la cohésion sociale, notamment auprès des enfants non scolarisés et, fréquemment, des handicapés et des adultes en formation professionnelle, groupes au sein desquels des différences liées au genre favorisent les hommes.

L'expression « éducation artistique » est utilisée et reconnue dans 10 des 18 États membres africains. Ses trois axes pédagogiques bénéficient de nombreuses activités, dont les plus fréquentes sont les pratiques artistiques mises en œuvre à l'école et en dehors de l'école (dans 14 pays). L'« étude des œuvres d'art » prend le plus souvent la forme de cours sur la théorie et l'histoire de l'art (10), alors que le « contact direct avec les œuvres d'art » donne souvent lieu à des sorties au spectacle (13) et la « pratique d'activités artistiques » à des rencontres avec des artistes (11). Pour appliquer les axes pédagogiques, la principale difficulté rencontrée par la majorité des pays (10) est l'absence de budget.

c) Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

En moyenne, deux ministères ont la charge de l'éducation artistique dans chacun des pays africains qui ont répondu, principalement ceux de l'éducation et de la culture, et ne collaborent que dans 6 de ces pays, principalement à l'élaboration commune des lois et politiques. Cependant, la collaboration entre les

autorités municipales est plus fréquente (dans 9 pays), et concerne de nouveau l'élaboration des politiques, mais au niveau local. S'il est un domaine dans lequel le rôle de l'État est prédominant, c'est celui du financement de l'éducation artistique ; en effet, l'État est la principale source de financement dans 16 États membres africains.

Dans la plupart des pays répondants africains, la formation à l'éducation artistique donne essentiellement lieu à une formation continue des enseignants et des artistes. Elle ne s'adresse que rarement aux enseignants des matières générales et la diffusion des ressources écrites demeure limitée. Les artistes qui interviennent dans les classes sont généralement sélectionnés au terme de leur participation à des séminaires ou ateliers de formation ou de programmes universitaires débouchant sur un certificat ou un diplôme. Les enseignants sont aidés à collaborer avec des artistes et des éducateurs culturels par l'intermédiaire de différents organismes, mais le plus souvent, ils établissent cette collaboration de leur propre initiative. Les écoles bénéficient surtout des activités des institutions culturelles en y effectuant des visites à l'occasion de spectacles et d'expositions (dans 14 pays), mais certaines de ces activités sont directement organisées au sein même des écoles.

d) Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

Des recherches sont menées sur l'éducation artistique dans 13 des 18 États africains (*cf. Annexe 6*), principalement dans les universités et au niveau national. Ces recherches s'intéressent essentiellement à l'évaluation des politiques liées à l'éducation artistique et à la formation des acteurs de l'éducation artistique. Ces recherches sont souvent encouragées par l'organisation de conférences et de symposiums, mais aussi par des soutiens financiers. Enfin, ces recherches ont pour objet d'améliorer le niveau de compétence dans les pratiques artistiques et de développer la créativité des apprenants.

II. Les États arabes

Caractéristiques de la région

- En dehors de l'école, l'éducation artistique est principalement dispensée par des institutions culturelles, à l'occasion d'événements isolés
- Les femmes sont davantage impliquées que les hommes dans les activités liées à l'art
- Les rencontres directes avec les artistes sont rares
- La formation des enseignants est centrée sur les professeurs d'art

1. Distribution et mise en œuvre régionales de la Feuille de route

La Feuille de route a été distribuée dans 11 des 14 États arabes répondants. Dans la moitié de ces pays, la Feuille de route a été remise à des élus. Dans un nombre d'États membres nettement moins important, elle a été distribuée à des établissements d'enseignement supérieur (2 pays), à des institutions culturelles (2 pays), ou à des écoles (2). Le document a été distribué en anglais, en français et en arabe – dans des proportions équivalentes – par correspondance, dans le cadre de réunions d'information ou a été présenté dans des programmes de formation destinés à des enseignants.

Dans 9 des 11 États membres où le document a été distribué, des projets élaborés au niveau national faisaient référence à la Feuille de route et étaient déjà appliqués dans 7 pays, tous centrés sur les écoles et les enseignants (cf. *Annexe 5*). Outre l'absence de financements et d'enseignants qualifiés, certains pays ont déclaré que l'éducation artistique n'était pas acceptée par une grande partie, voire par la plus grande partie de la population, des élèves et des enseignants. Dans 5 autres pays, des projets existaient sans faire directement référence à la Feuille de route, mais correspondaient plus ou moins à ses orientations. Dans certains pays, par exemple, l'éducation artistique a été intégrée dans les manuels ou matériels pédagogiques au programme de certaines classes.

Pays où la Feuille de route a été distribuée		
Algérie	Arabie saoudite	Bahreïn
Égypte	Émirats arabes unis	Irak
Jordanie	Koweït	Maroc
Oman	Soudan	

2. Situation de l'éducation artistique dans les États arabes

a) Objectifs de l'éducation artistique

La plupart des États arabes répondants estiment que l'éducation artistique améliore la qualité de l'éducation (6 réponses). Pour atteindre cet objectif, il est considéré comme essentiel de créer des lois, des textes officiels ou des directives pour mettre en application l'éducation artistique (6 réponses). Les opinions ont été partagées concernant les principaux obstacles à la mise en œuvre de l'éducation artistique : 5 pays ont considéré que le manque de financement est le principal obstacle au développement de l'éducation artistique, mais 5 autres pays ont estimé que l'intégration de l'éducation artistique dans le système éducatif actuel est la principale difficulté.

Principal objectif de l'éducation artistique

- Améliorer la qualité de l'éducation

Principaux obstacles

- Manque de financements
- Difficulté pour intégrer l'éducation artistique dans le système éducatif actuel

b) Concepts liés à l'éducation artistique

Des domaines artistiques tels que la musique, le théâtre ou la littérature sont enseignés dans tous les États arabes. Ces domaines sont généralement considérés comme des disciplines artistiques dans les écoles primaires, mais deviennent des activités extrascolaires au niveau du secondaire. Pour élargir la conception de ces domaines artistiques, des programmes de développement professionnel des enseignants sont en cours de création ou sont renforcés dans la majorité des pays répondants, ainsi que de nouveaux cours et activités artistiques complémentaires à intégrer dans les programmes. Les arts sont également utilisés comme méthode pratique d'enseignement et d'apprentissage pour certaines disciplines du curriculum dans presque tous les pays répondants, mais aussi comme méthode pratique dans le cursus avec des matériaux pédagogiques et à l'initiative individuelle des enseignants.

En dehors des écoles, l'enseignement et la diffusion de l'art sont principalement pris en charge par des institutions culturelles telles que des musées ou des centres communautaires, complétées dans quelques pays par des associations, des ONG et le ministère de la Culture. Ces activités sont davantage centrées sur des

événements et actions isolés ou temporaires que sur des manifestations récurrentes ou des initiatives permanentes. Au-delà des élèves, d'autres populations bénéficient de l'éducation artistique, notamment les handicapés, les personnes âgées ainsi que les enfants et adolescents non scolarisés. Parmi ces groupes, une distinction entre les sexes a été observée : les femmes sont plus intéressées et plus impliquées que les hommes dans les activités liées à l'art. Les associations sont les principales parties prenantes des projets centrés sur ces populations ; elles sont suivies de près par les institutions culturelles et, dans une moindre mesure, par les bureaux ministériels ou les organismes affiliés. Ces initiatives ont de nombreux objectifs, par exemple l'intégration sociale ou la possibilité qu'elles donnent de compléter l'éducation scolaire.

En ce qui concerne l'expression « éducation artistique », elle est utilisée dans 10 des 14 États arabes répondants, mais on l'appelle aussi « éducation artistique et culturelle ». Ses trois axes pédagogiques bénéficient de nombreuses activités, et les plus fréquentes sont les visites d'expositions, dans les musées ou les galeries. Classées en seconde position, la pratique de l'art à l'école ou en dehors de l'école est une activité très fréquente dans la région, ainsi que les cours sur la théorie et l'histoire de l'art. En revanche, les rencontres directes avec les artistes ne sont que rarement prévues dans le cadre des activités de l'éducation artistique. Pour ce qui est des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'éducation artistique et de ses trois axes pédagogiques, la plus courante est le manque de financement, suivie de près par l'absence de ressources. L'absence d'intérêt manifesté par les participants n'a jamais été mentionnée.

c) Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

À l'exception de 2 pays, où aucun n'en a la charge, en moyenne, deux ministères sont responsables de l'éducation artistique dans les États arabes. Il s'agit généralement de ceux qui s'occupent de l'éducation et de la culture, mais les ministères responsables de l'enseignement sont également très sollicités dans la région. D'après les réponses, ils collaborent dans 9 de ces États, principalement à l'élaboration d'un programme commun (dans 7 pays) et, dans une moindre mesure, à la création de lois et de politiques (dans 4 pays). Au niveau municipal, des organismes ont collaboré dans seulement la moitié des États membres répondants, en adoptant des politiques locales et en élaborant des projets. Néanmoins, les gouvernements de ces pays jouent un rôle prédominant en termes de soutien à l'éducation artistique car ils sont la principale source de financement.

Dans les États arabes répondants, la formation des enseignants est très focalisée sur les professeurs d'art ; seuls quelques pays donnent aux enseignants des matières générales ou aux artistes la possibilité d'accéder à cette formation. Le plus souvent, elle prend la forme d'une formation continue et ne donne que rarement lieu à la diffusion de ressources écrites. Les artistes qui interviennent dans les classes sont généralement sélectionnés lorsqu'ils ont suivi un programme débouchant sur un certificat ou un diplôme délivré par une université ou une institution culturelle et quelquefois par le biais d'un concours ou d'un examen. Les enseignants collaborent avec les artistes et les éducateurs culturels par une multitude de canaux, notamment grâce à la médiation d'organismes ministériels, mais le plus souvent à leur propre initiative. En général, les écoles tirent parti des activités des institutions culturelles en visitant ces institutions à l'occasion d'expositions ou de spectacles (11 réponses), mais aussi en organisant ces activités au sein même des écoles (8 réponses).

d) Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

La recherche sur l'éducation artistique est conduite dans 11 des 14 États arabes répondants (cf Annexe 6), généralement au niveau universitaire. Dans les deux tiers des cas les recherches sont menées au plan national, et dans un tiers des cas, au plan local. Les principaux sujets traités sont l'évaluation de l'impact de l'éducation artistique, la formation des acteurs de l'éducation artistique, et les liens existants entre l'éducation artistique et les résultats obtenus dans les matières générales. Pour encourager la recherche sur l'éducation artistique, les pouvoirs publics organisent des conférences et des symposiums, diffusent des publications et apportent un soutien financier. Ces recherches sur l'éducation artistique sont censées favoriser la créativité ainsi que l'acquisition des connaissances théoriques et historiques, et sont soutenues par la participation active des bénéficiaires.

III. Asie et Pacifique³

Caractéristiques de la région

- Le contact direct avec l'art est privilégié
- Les donateurs individuels sont très actifs
- La diffusion des ressources écrites constitue un élément important de la formation des enseignants
- Pas de recherches sur l'éducation artistique dans le Pacifique

1. Distribution et mise en œuvre régionales de la Feuille de route

Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la Feuille de route a été distribuée à 12 des 17 pays répondants. Les destinataires les plus nombreux ont été des élus (dans 9 pays), puis des institutions culturelles (6), des établissements d'enseignement supérieur (5) et des écoles (5). La Feuille de route a été distribuée légèrement plus souvent dans ses langues d'origine (anglais ou français) que dans des langues nationales (par exemple le coréen, le japonais ou le chinois), et à la fois dans ses langues d'origine et dans ses langues nationales au Japon et en République de Corée. Cette distribution a été principalement effectuée par correspondance, mais aussi grâce à l'organisation de réunions d'information (dans 4 pays) et à la présentation du document sur le site Web (2).

Pays où la Feuille de route a été distribuée

Chine (R.P.)	Corée (Rép.)
Fidji	Inde
Japon	Kiribati
Malaisie	Nouvelle-Zélande
Niue	Ouzbékistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Samoa	

³ Le Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique à Apia a conduit une *Analysis of the implementation of the Road Map for Arts Education in the Pacific* [Analyse de la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éducation artistique dans le Pacifique], à laquelle on peut accéder à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/geography/en/files/12483/12743084041Analysis_Final.pdf/Analysis_Final.pdf

Dans la moitié des pays où la Feuille de route a été distribuée, les projets qui avaient été élaborés faisaient référence au document, et les deux tiers de ces projets étaient déjà en application (cf. *Annexe 5*). Ces projets avaient principalement pour objet de modifier les programmes et concernaient en général l'éducation formelle dans les écoles et dans les établissements d'enseignement supérieur. Outre le manque de financements, de ressources et de spécialistes, les réponses ont souligné que ces projets rencontrent des difficultés liées au caractère aléatoire du soutien apporté par les gouvernements successifs. Dans 7 autres États membres, il existait des projets correspondant aux orientations générales de la Feuille de route, centrés dans certains pays sur les compétences, connaissances et valeurs traditionnelles, et dans d'autres, sur la diffusion de documents sur l'éducation artistique auprès de l'ensemble des parties prenantes concernées.

2. Situation de l'éducation artistique en Asie et dans le Pacifique

a) Objectifs de l'éducation artistique

Dans presque la moitié des pays répondants, le principal objectif de l'éducation artistique était de faire respecter le droit humain à l'éducation et à la participation culturelle (7 pays). Pour atteindre cet objectif, la majorité des pays ont répondu que la priorité absolue était de créer des lois, des textes officiels ou des directives centrés sur la mise en œuvre de la Feuille de route. Les répondants ont cependant souligné que deux obstacles entravent la réalisation de cet objectif : le manque de financements (7 pays) et le fait que les parties prenantes sont insuffisamment sensibilisées à l'éducation artistique.

Principal objectif de l'éducation artistique

- Faire respecter le droit humain à l'éducation et à la participation culturelle

Principaux obstacles

- Manque de financements
- Les parties prenantes sont insuffisamment sensibilisées à l'éducation artistique

b) Concepts liés à l'éducation artistique

La situation de l'enseignement des différents domaines artistiques que l'on peut rencontrer dans les écoles de la région de l'Asie et du Pacifique est particulièrement variée. En effet, bien qu'ils soient dans la majorité des cas enseignés comme des disciplines artistiques, ils sont également inclus dans les autres disciplines à chaque fois que cela s'avère possible et complétés par un large éventail d'activités extrascolaires. Parmi les nombreuses actions visant à élargir la conception du domaine artistique, les deux prédominantes sont la mise en œuvre, dans les programmes scolaires, de nouveaux cours et activités artistiques complémentaires ainsi que le renforcement des programmes de formation professionnelle destinés aux enseignants. Enfin, l'art est utilisé comme méthode pratique d'enseignement et d'apprentissage pour certaines disciplines du curriculum dans tous les pays répondants à l'exception d'un seul, avec la particularité que ces méthodes sont couramment intégrées dans les programmes et assorties de matériels pédagogiques.

De nombreux organismes exercent des activités de promotion ou d'enseignement de l'art en dehors des écoles, tels que les ministères, les centres et les institutions culturels ou les associations, et des organisations privées ou commerciales jouent un rôle non négligeable dans certains pays. Ces activités sont principalement centrées sur les jeunes et les communautés, et de nombreux événements culturels et

cours consacrés à l'art sont organisés parallèlement aux programmes de sensibilisation. D'autres groupes bénéficient cependant d'une éducation artistique, notamment les enfants et les adolescents non scolarisés, les handicapés et les personnes âgées, ainsi que parfois les adultes en formation professionnelle, pratiquement sans distinctions entre les sexes. L'éducation artistique est donc perçue à la fois comme un complément de l'éducation scolaire, un vecteur d'intégration et de cohésion sociale, une activité de loisir ou un moyen de promouvoir la diversité culturelle. Ces activités sont exercées par une multitude d'organismes, notamment des bureaux ministériels ou des collectivités, des institutions culturelles ou des associations et des fondations.

L'expression la plus fréquemment utilisée pour identifier ce que la Feuille de route qualifie d'« éducation artistique » est cette même expression, utilisée dans 10 des 17 États membres répondants, étendue à l'« éducation artistique et culturelle » dans la majorité des autres pays. Parmi les nombreuses activités organisées pour mettre en œuvre l'éducation artistique dans la région, les plus courantes sont les visites de musées ou de galeries d'art, les sorties aux spectacles, la pratique des arts à l'école et en dehors de l'école et les rencontres avec les artistes. Le contact direct avec l'art et son environnement est donc privilégié par rapport à une approche plus théorique. Cependant, ces activités sont confrontées à de nombreux obstacles, le plus fréquent étant l'absence de ressources, de budget et d'enseignants qualifiés.

c) Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

Dans la région de l'Asie et du Pacifique, il y a en moyenne un peu moins de deux ministères en charge de l'éducation artistique et dans deux États membres, aucun n'en a la responsabilité. Les ministères les plus fréquemment responsables de l'éducation artistique sont ceux de l'éducation et de la culture, mais d'autres sont parfois impliqués, comme les Affaires étrangères ou les ministères de l'Intérieur et des Affaires sociales. Ils collaborent dans les deux tiers des pays répondants, à la fois à l'élaboration de lois ou de politiques et à l'établissement de programmes communs. Au niveau municipal, des organismes collaborent dans 13 États membres, soit pour élaborer des politiques locales, concevoir des projets, soit pour partager des réseaux et des informations. Enfin, bien que les gouvernements soient la principale source de financement de l'éducation artistique dans la région, des donateurs individuels sont très actifs dans un certain nombre de pays.

Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres régions, en Asie et dans le Pacifique, la formation des enseignants donne lieu soit à une formation continue, soit à une diffusion de ressources écrites. Bien que les professeurs soient les principaux bénéficiaires de cette formation, les enseignants des matières générales et les artistes y ont accès dans la majorité des pays répondants. Les artistes qui interviennent dans les classes sont généralement sélectionnés lorsqu'ils ont suivi un programme débouchant sur un certificat ou un diplôme délivré par une université ou une institution culturelle et quelquefois par le biais d'un concours ou d'un examen. Les enseignants et les artistes collaborent grâce à la médiation d'organismes ministériels, d'institutions culturels et à leur propre initiative. Les écoles bénéficient des activités des institutions culturelles en participant à leurs programmes et en leur rendant visite, car ces activités ont lieu dans les écoles et au sein même des institutions.

d) Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

Dans les 17 États membres répondants de la région de l'Asie et du Pacifique, 11 ont indiqué mener des recherches. Dans le Pacifique, aucun État membre ne conduit de recherches (*cf. Annexe 6*). Ces recherches sont principalement conduites par les universités et les ministères, au niveau national et local. Les principaux sujets de la recherche sont l'évaluation des politiques liées à l'éducation artistique, la formation des acteurs de l'éducation artistique, ainsi que l'autonomisation socioculturelle favorisée par l'éducation artistique. Pour encourager cette recherche, soutien financier et organisation de conférences et de symposiums sont quelques-unes des mesures adoptées. Parmi les nombreux résultats escomptés de cette recherche et de l'éducation artistique en général, les plus souvent cités sont la volonté de développer le niveau de compétences dans les pratiques artistiques et de stimuler la créativité.

IV. Europe et Amérique du Nord

Caractéristiques de la région

- A besoin d'une vision plus transversale de l'éducation artistique
- Absence de données comparables
- Nombreux programmes et activités d'éducation artistique permanents
- "Éducation artistique et culturelle"

1. Distribution et mise en œuvre régionales de la Feuille de route

La Feuille de route pour l'éducation artistique a été distribuée dans 22 des 36 États membres répondants d'Europe et d'Amérique du Nord. Les élus ont été les destinataires les plus fréquents du document (dans 13 pays), suivis de près par les établissements d'enseignement supérieur (11), les institutions culturelles (9) et les écoles (7). La Feuille de route a été autant distribuée dans ses langues d'origine que dans les langues officielles des États membres (par exemple l'allemand et le polonais), principalement par correspondance (dans 15 États membres), lors de réunions d'information (12) ou en la présentant sur les sites Web (10).

Pays où la Feuille de route a été distribuée

Allemagne	Autriche	Azerbaïdjan
Biélorussie	Canada	Croatie
Danemark	France	Grèce
Islande	Israël	Lettonie
Lituanie	Moldavie (Rép.)	Monaco
Pays-Bas	Pologne	Portugal
Slovaquie	Slovénie	Suisse
Turquie		

La Feuille de route a été utilisée comme référence pour les projets d'éducation artistique dans 17 États membres, et 76% de ces projets étaient déjà mis en place (*cf. Annexe 5*). En dépit de la prédominance des initiatives nationales, l'Europe et l'Amérique du Nord ont mis en œuvre davantage d'activités locales que les autres régions du monde. Par ailleurs, ces projets ont été principalement focalisés sur les dimensions formelles de l'éducation artistique et plusieurs activités ont été menées au niveau sous-régional (par exemple dans les pays nordiques). Outre les obstacles habituels qui se dressent devant ce type de projets,

l'absence de vision transversale de l'éducation artistique a été soulignée, ainsi que l'absence de données comparables. Dans presque tous les autres pays, il existait des projets qui correspondaient plus ou moins aux orientations de la Feuille de route : la reconnaissance des arts en tant que sujet central des programmes, la collaboration entre les écoles et les institutions culturelles (musées, galeries, etc.) ainsi qu'entre les ministères de l'éducation et de la culture.

2. Situation de l'éducation artistique en Asie et dans le Pacifique

a) Objectifs de l'éducation artistique

Pour les répondants d'Europe et d'Amérique du Nord, le principal objectif de l'éducation artistique (mentionné dans 19 pays) était de développer les capacités individuelles. Pour atteindre cet objectif, la priorité absolue était de créer des lois, textes officiels ou directives afin de mettre en œuvre l'éducation artistique (17 pays). L'absence de financements a été considérée comme le plus grand obstacle au développement de l'éducation artistique (15 pays). Par ailleurs, les parties prenantes concernées étaient insuffisamment sensibilisées et coopératives (7 pays ont sélectionné chacun de ces deux obstacles).

Principal objectif de l'éducation artistique

- Développer les capacités individuelles

Principaux obstacles

- Manque de financements
- Les parties prenantes sont insuffisamment sensibilisées et coopératives

b) Concepts liés à l'éducation artistique

Les nombreux domaines artistiques sont généralement enseignés dans les écoles de cette région comme des disciplines artistiques auxquelles s'ajoute un grand nombre d'activités extrascolaires. Seuls quelques domaines sont intégrés dans les autres disciplines. Néanmoins, pour élargir la compréhension de ces domaines, en dépit des efforts déployés en faveur de la création de programmes de formation professionnelle pour les enseignants et de nouveaux cours, dans le curriculum, axés sur les activités complémentaires, on note une augmentation sensible du nombre d'heures consacrées aux cours ou activités artistiques complémentaires existants. En ce qui concerne l'utilisation des arts comme supports d'enseignement dans le cadre d'autres disciplines du curriculum, tous les États membres répondants ont déclaré y adhérer, principalement à l'initiative des enseignants, mais aussi comme pratique générale et systématique, dans le cursus des pays, avec par exemple des matériels pédagogiques.

En dehors des écoles, un grand nombre d'organismes conduisent des activités d'éducation artistique complémentaires. Il s'agit d'organismes ministériels ou municipaux, de centres et d'institutions culturels, d'écoles spécialisées indépendantes (musique, théâtre, etc.), d'associations et même d'artistes ou de syndicats des professionnels de la création. Leurs actions se traduisent par des activités et manifestations ponctuelles ou des programmes et initiatives permanents donnant lieu, par exemple, à un accès libre aux musées. Les nombreux autres groupes qui bénéficient de l'éducation artistique comprennent des enfants et adolescents non scolarisés, des personnes âgées, des handicapés, des immigrants et des adultes en formation professionnelle. Dans un quart des réponses, il a été souligné que les femmes sont généralement

plus intéressées par ce type d'activités. Les populations de cette région disposant de davantage de temps et d'argent qu'elles peuvent consacrer à la détente, l'éducation artistique est considérée comme une activité de loisir, un complément à l'éducation scolaire et un vecteur d'intégration et de cohésion sociale. Ces activités sont menées par toutes sortes d'organismes, mais les institutions culturelles et les associations jouent un rôle important.

Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres régions, « éducation artistique » n'est pas l'expression la plus fréquemment utilisée pour cette discipline. L'expression « éducation artistique et culturelle » est utilisée dans 14 pays répondants, alors que 12 autres lui préfèrent la terminologie de l'UNESCO. Cela pourrait être dû au besoin d'inclure clairement la culture pour améliorer la compréhension du vaste concept. Pour mettre en œuvre les différents axes de l'éducation artistique, tous les États membres répondants choisissent des activités nombreuses et variées. La plus fréquente, citée dans 92% des réponses, est la visite d'expositions présentées dans des musées ou galeries, la pratique des arts en classe et en dehors de l'école (90%) et les sorties aux spectacles (88%). La principale difficulté rencontrée par ces activités est, dans les deux tiers des pays répondants, le manque de budget et, dans une moindre mesure, le manque de temps susceptible d'être consacré à ces activités.

c) Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

Dans cette région, il y a en moyenne moins de deux ministres chargés de l'éducation artistique. Cela s'explique par le fait que la discipline n'est placée sous la responsabilité d'aucun ministre dans quatre États membres et que dans les autres pays, il est très rare que plus de deux ministres se partagent cette tâche. À de rares exceptions près, ces ministères sont ceux de l'éducation et de la culture, qui collaborent dans 26 pays, principalement à l'élaboration de programmes communs et, moins souvent, à l'établissement de lois et de politiques. Des organismes municipaux collaborent dans presque tous les États membres répondants : ils établissent des politiques au niveau local, partagent des réseaux et des informations et élaborent des projets. Bien que les gouvernements nationaux constituent la principale source de financement de l'éducation artistique, les gouvernements ou autorités régionaux ou locaux jouent un rôle important en matière d'affectation des ressources disponibles dans les pays.

Les enseignants peuvent bénéficier d'une formation dans tous les États membres répondants de cette région. Les professeurs d'art et les artistes y accèdent plus facilement que les enseignants des matières générales, et elle prend plus souvent la forme d'une formation continue que d'une diffusion de ressources écrites. En ce qui concerne les artistes, ceux qui interviennent dans les écoles sont principalement sélectionnés au terme de leur participation à des séminaires et ateliers de formation ou, moins souvent, lorsqu'ils ont suivi un programme débouchant sur un certificat ou un diplôme délivré par une université ou une institution culturelle. Les enseignants, artistes et éducateurs culturels collaborent de diverses façons, principalement à leur propre initiative, mais aussi grâce à la médiation d'institutions culturelles ou d'organismes ministériels. Les écoles tirent parti des activités des institutions culturelles en visitant leurs expositions ou en assistant à leurs spectacles et, dans une moindre mesure, en participant à leurs programmes ou, plus rarement encore, en intégrant leurs programmes dans les curricula des écoles.

d) Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

La recherche sur l'éducation artistique, menée dans 28 des 36 États membres répondants de cette région (cf. *Annexe 6*), est conduite principalement par les universités, puis par les ministères, et quelquefois par les fondations ou les associations. Compte tenu de la diversité des organismes conduisant la recherche, elle est entreprise aux niveaux national et local. Les sujets les plus souvent étudiés sont l'évaluation de l'éducation artistique en rapport avec les politiques, l'évaluation de son impact et la formation des acteurs concernés, tels que les enseignants et les professionnels de la culture. Outre les conférences et symposiums sur l'éducation artistique, les soutiens financiers et les publications ont pour objet d'encourager la recherche dans ce domaine et, à terme, de stimuler la créativité et le développement personnel et social des participants.

V. Amérique latine et Caraïbes

Caractéristiques de la région

- Absence de processus de suivi et d'évaluation de l'éducation artistique
- Légères distinctions entre les sexes
- Préférence accordée au « vécu », aux expériences concrètes
- Absence d'enseignants qualifiés et de temps à consacrer à l'éducation artistique

1. Distribution et mise en œuvre régionales de la Feuille de route

La Feuille de route a été distribuée dans 6 des 10 États membres répondants de cette région. Cette distribution a principalement été effectuée auprès d'élus et, dans la plupart des cas, par correspondance (dans 4 pays) ou en organisant à cet effet des réunions d'information (2). Le document a été autant diffusé dans ses langues d'origines qu'en espagnol, et simultanément dans ses langues d'origines et en espagnol dans deux pays.

Pays où la Feuille de route a été distribuée

Argentine	Guyana
Pérou	Rép. dominicaine
Ste Lucie	Uruguay

La Feuille de route a été utilisée comme instrument de référence pour l'élaboration ou la mise en œuvre de projets dans 3 États membres (cf. *Annexe 5*), qui sont déjà en application aux niveaux national et local. Ces projets comprennent des mesures visant à inclure l'éducation artistique dans l'éducation complémentaire, et à élaborer à l'intention des enseignants des formations et activités spécialisées destinées à renforcer l'éducation artistique non formelle. Les principaux objectifs sont l'absence de financement et d'infrastructures, mais aussi l'absence de processus de suivi et d'évaluation. Dans la majorité des autres États membres, il existait des projets qui correspondaient tout à fait aux orientations de la Feuille de route, notamment des programmes qui encouragent les formes d'expression artistique prenant en compte la diversité culturelle et le patrimoine immatériel.

2. Situation de l'éducation artistique en Amérique latine et aux Caraïbes

a) Objectifs de l'éducation artistique

Parmi les 10 réponses obtenues dans cette région, l'amélioration de la qualité de l'éducation a été l'objectif de l'éducation artistique le plus fréquemment cité, dans la moitié des pays, mais l'accent a également été mis sur la nécessité de faire respecter le droit humain à l'éducation et à la participation culturelle. Pour atteindre ces objectifs importants, la nécessité de créer des lois, textes officiels ou directives visant à mettre en œuvre l'éducation artistique a clairement été considérée comme une priorité. La majorité des pays ont estimé que le principal obstacle au développement de l'éducation artistique en Amérique latine et aux Caraïbes est le manque de financement (7 pays).

Principal objectif de l'éducation artistique

- Améliorer la qualité de l'éducation

Principal obstacle

- Manque de financement

b) Concepts liés à l'éducation artistique

Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, la danse, la musique, les artisanats et d'autres domaines artistiques sont enseignés, selon le domaine, comme des disciplines artistiques ou inclus dans les autres disciplines, et complétés par de nombreuses activités extrascolaires. Cet équilibre est également perceptible dans les actions conduites pour élargir la conception du domaine artistique, notamment la création de programmes de développement professionnel pour les enseignants et de nouveaux cours d'activités complémentaires inclus dans le curriculum, renforcés par une augmentation du nombre d'heures consacrées aux cours ou activités complémentaires existants. Par ailleurs, les arts sont utilisés comme méthode pratique d'enseignement et d'apprentissage d'autres disciplines, mais principalement à l'initiative des enseignants et jamais dans le cadre des curricula.

Les ministères et les municipalités, ainsi que les institutions et centres culturels de cette région contribuent à la promotion ou à l'enseignement de l'art en dehors de l'école, notamment en organisant des ateliers pour les enseignants et les élèves, mais aussi des spectacles, festivals et concours. Outre les enfants non scolarisés, les handicapés, les adultes en formation professionnelle et les populations autochtones bénéficient considérablement des activités d'éducation artistique conduites par les nombreux organismes concernés. Il a été observé qu'il existait une légère distinction entre les sexes et que d'une manière générale ces actions servent à compléter l'éducation scolaire et à intégrer les populations isolées dans la société.

La discipline dénommée « éducation artistique » dans la Feuille de route est également désignée de cette façon par la majorité des pays répondants de cette région (6 sur 10). Contrairement aux autres régions, où les visites dans les musées et les galeries constituent l'activité de mise en œuvre de l'éducation artistique la plus fréquemment citée, en Amérique latine et aux Caraïbes, on privilégie le « vécu », les expériences concrètes : l'étude des œuvres d'art est souvent menée parallèlement à la pratique des arts, les sorties aux spectacles sont considérées comme le meilleur moyen d'entrer en contact direct avec les œuvres artistiques, et la pratique des arts est réalisée grâce à l'association de l'entrée en contact avec les œuvres et de rencontres avec les artistes à l'école ou en dehors de l'école. Enfin, la région se distingue des autres par le fait que le principal obstacle qui se dresse devant elle est l'absence d'enseignants qualifiés et de temps à consacrer à l'éducation artistique.

c) Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

Bien qu'il y ait en moyenne, dans cette région, deux ministères par État chargés de l'éducation artistique, ce chiffre ne reflète pas vraiment la réalité. En effet, dans quatre pays, un seul ministère s'occupe de la discipline. Les ministères les plus couramment responsables de l'éducation artistique sont ceux de l'éducation et de la culture, mais d'autres pays les complètent par ceux des Affaires amérindiennes ou du Tourisme. Ils collaborent dans 7 pays, principalement à l'élaboration de programmes communs, mais aussi à la création de lois et politiques ou à l'adoption d'un budget commun. À un autre niveau, les organismes municipaux collaborent aussi, dans 9 pays répondants, principalement à l'élaboration de projets et au partage de leurs réseaux et informations, ainsi qu'à l'adoption des politiques locales. Le rôle que joue le gouvernement dans le soutien de l'éducation artistique est très important car il est la principale source du financement national, complété par des subsides locaux ou régionaux dans certains pays.

Les enseignants des disciplines artistiques et les artistes ont accès, dans la plupart des pays répondants de cette région, à des formations qui privilégient, le plus souvent, le processus de la formation continue à la diffusion de ressources écrites. Ces artistes interviennent parfois dans les écoles et sont principalement sélectionnés en raison de leur participation à des programmes débouchant sur un certificat ou un diplôme délivrés dans des universités ou de instituts, ou à des examens ou concours. Les enseignants sont encouragés à collaborer avec les artistes ou les éducateurs culturels par différents canaux, notamment les organismes ministériels, les associations ou institutions culturelles, mais établissent aussi ces collaborations de leur propre initiative. Les écoles bénéficient des activités des institutions culturelles en participant à leurs programmes d'apprentissage extrascolaires, en visitant des expositions ou en assistant à des spectacles. Ces activités ont lieu dans les institutions mais peuvent également être organisées dans les écoles.

d) Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

La recherche sur l'éducation artistique, menée dans 6 des 10 États membres répondants de cette région (*cf. Annexe 6*), est conduite par des universités, des ministères et des fondations, et principalement, mais pas exclusivement, au niveau national. Elle est focalisée sur la formation de ceux qui s'intéressent à l'éducation artistique et sur l'évaluation des politiques liées à l'éducation artistique. Elle est souvent encouragée par des conférences et symposiums sur l'éducation artistique, et a pour objet, à long terme, de favoriser la créativité ainsi que le développement personnel et social des participants.

CONCLUSION

Globalement, des tendances régionales émergent des différentes réponses apportées à l'enquête. Des objectifs sont partagés par certains, des difficultés diffèrent pour d'autres et des particularités distinguent l'ensemble des répondants. Le manque de financement, problème commun à la plupart des pays, est l'obstacle qu'il faudra surmonter dans les années à venir pour accéder à un développement durable. Par ailleurs, le développement de la formation et de la sensibilisation à l'éducation artistique auprès de l'ensemble des parties prenantes est indispensable si l'on veut que l'art trouve sa place à tous les niveaux des processus d'enseignement et d'apprentissage. La recherche doit encore être consolidée afin d'atteindre les responsables politiques du monde entier et d'explorer les moyens novateurs et irréfutables de placer l'éducation artistique au premier plan des préoccupations actuelles. Néanmoins, un consensus général se dégage au-delà des barrières régionales et révèle que l'éducation artistique est considérée par la plupart des parties prenantes comme un élément clé de la créativité et, dans l'esprit de tous, des plus jeunes aux plus âgés, comme un moteur de l'économie de demain. Elle est également considérée comme un catalyseur du développement personnel et social et de l'intégration, en particulier pour les populations isolées et vulnérables. Bien qu'elle ne soit pas clairement perçue comme un moyen permettant de promouvoir la diversité culturelle, l'éducation artistique est considérée par la plupart des répondants comme l'un des outils socioculturels du XXI^e siècle.

Feuille de route pour l'éducation artistique

Développer les capacités créatrices pour le 21^{ème} siècle

Table des matières

I. Introduction

II. Objectifs de l'éducation artistique

1. Défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle
2. Développer les capacités individuelles
3. Améliorer la qualité de l'éducation
4. Promouvoir l'expression de la diversité culturelle

III. Concepts liés à l'éducation artistique

1. Domaines artistiques
2. Approches de l'éducation artistique
3. Dimensions de l'éducation artistique

IV. Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

1. Formation des enseignants et des artistes
2. Partenariats

V. Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

VI. Recommandations

1. Recommandations à l'intention des enseignants, des parents, des artistes et des directeurs d'écoles et d'établissement éducatifs
2. Recommandations à l'intention des ministères publics et des responsables politiques
3. Recommandations à l'intention de l'UNESCO et autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Annexe : Etudes de cas



Questionnaire sur la mise en œuvre de la feuille de route pour l'éducation artistique

La « Feuille de route pour l'éducation artistique », établie sur la base des délibérations de la Conférence mondiale sur l'éducation artistique qui s'est tenue à Lisbonne, Portugal, du 6 au 9 mars 2006, a pour objectif d'étudier le rôle de l'éducation artistique pour favoriser la créativité et la sensibilisation culturelle au 21^{ème} siècle.

Cette feuille de route a été conçue en vue de permettre une compréhension commune entre les parties prenantes de l'éducation artistique ; son rôle essentiel est d'offrir aux Etats membres un cadre adaptable permettant d'élaborer leurs propres lignes de conduite dans le domaine de l'éducation artistique. En termes pratiques, elle devrait servir de document de référence évolutif énonçant les mesures et les changements concrets nécessaires à la promotion de l'éducation artistique au sein des structures éducatives et à l'établissement d'un cadre solide pour les décisions futures dans ce domaine. Ainsi, la feuille de route vise-t-elle à : transmettre une vision et créer un consensus sur l'importance de l'éducation artistique afin de favoriser une société créative et sensible aux spécificités culturelles ; encourager la réflexion et l'action sous le signe de la collaboration ; et enfin rassembler les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer la meilleure intégration de l'éducation artistique dans les différentes situations socioculturelles et historiques.

Depuis sa distribution officielle en juillet 2007, l'UNESCO s'est employée à promouvoir la feuille de route afin qu'elle puisse être exploitée comme un ensemble de recommandations ayant un certaine valeur d'exemple, qui soient utilisables dans des contextes spécifiques et différents pour la mise en œuvre de l'éducation artistique au niveau des différents pays. Dans la perspective de la Seconde conférence mondiale qui aura lieu à Séoul en 2010, nous lançons une enquête destinée à évaluer le degré de mise en œuvre de la feuille de route dans chaque Etat membre. Cette évaluation dont les résultats seront présentés lors de la 2^{ème} Conférence mondiale, devrait aboutir à une synthèse de l'état de l'éducation artistique en passant par le recensement à la fois des questions actuelles abordées dans les programmes nationaux et des méthodes et des politiques utilisées pour l'éducation artistique, dans leur diversité.

Vous êtes invités à compléter et retourner ce questionnaire **avant le 30 avril 2009** par email ou fax à :

UNESCO
Education artistique
Section des industries créatives pour le développement
Division des expressions culturelles et des industries créatives
Secteur de la culture
1, rue Miollis
75732 Paris cedex 15
France

Email : g.poussin@unesco , d.lee@unesco.org

Fax : 0033 (0)1 45 68 55 95

N.B.

- Veuillez lire attentivement les instructions pour chaque question, certaines questions nécessitant des réponses multiples à classer par ordre d'importance.
- Si cela est possible, veuillez remplir le questionnaire sous forme de fichier électronique et nous le renvoyer par email.
- Les commentaires ou précisions ne sont pas limités. Si vous remplissez le questionnaire sur papier, vous pouvez ajouter d'autres feuillets.
- N'hésitez pas nous contacter pour toute question concernant le questionnaire et la feuille de route.

Date de la réponse : _____ / _____ / _____ (jour/mois/année)

Origine de la réponse:

Nom du pays : _____

Nom du ministère ou de l'organisme:

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire :

Sa position dans l'organisme :

Son adresse email :

Son adresse postale :

Son numéro de téléphone :

Son fax :

Site-Web : _____

Rappels concernant la feuille de route de 2007

1) A qui avez-vous transmis la feuille de route ?

- Responsables politiques
- Etablissements scolaires
- Etablissements d'enseignement supérieur (niveau universitaire)
- Institutions culturelles (musées, centres culturels, théâtres, salles de concerts, bibliothèques, etc.)
- Autres : _____
- Pas encore transmis (→ aller directement à 3)

2) Comment l'avez-vous transmise ?

a) Langue Dans la langue d'origine (anglais / français / les deux)
 En votre langue d'origine (ou en langue nationale)

b) Moyen En l'affichant sur un site Web
 Par correspondance (courrier, email, fax, etc.)
 En organisant une (ou plusieurs) journée(s) d'information
 Autres (à préciser) : _____

3) A quoi la feuille de route est-elle la plus utile concernant le développement de l'éducation artistique dans votre pays ?

- A sensibiliser à la nécessité de l'éducation artistique
- A développer des politiques favorables à l'éducation artistique
- A permettre d'établir des projets précis et/ou en facilitant leur mise en œuvre
- Autres : _____

4) Est-ce que un (ou plusieurs) projet(s) faisant référence à la feuille de route a (ont) été élaboré(s) et mis en place dans votre pays?

- Oui, déjà mis en place
- Oui, mais pas encore en application
- Non, pas de projet prévu pour le moment
- Non, mais il existe néanmoins des projets pour l'éducation artistique (→ aller directement à 4-2)

4-1) Si OUI, à quel niveau?

- National Local/Fédéral (état/région/département/ville/etc.)
- Autres : _____

4-1-1) Description sommaire des projets (déjà mis en place ou en cours d'élaboration) :

4-1-2) Quels obstacles avez-vous rencontrés pour la mise en application des projets ?

4-2) Si NON, est-ce que les projets relatifs à l'éducation artistique dans votre pays qui ont été conçus indépendamment de la feuille de route correspondent à l'orientation de la feuille de route de l'UNESCO ?

- Oui, tout à fait Oui, en partie Non, pas exactement

4-2-1) Préciser :

Objectifs de l'éducation artistique

5) Quel est l'ordre d'importance des objectifs majeurs en matière d'éducation artistique dans votre pays ? (numérotez-les : 1,2,3...)

- Défendre le droit de l'homme à l'éducation et à la participation culturelle
 Développer des capacités individuelles (cognitives et créatives)
 Améliorer la qualité de l'éducation
 Promouvoir l'expression de la diversité culturelle
 Autres : _____

6) Dans quel ordre d'importance considérez-vous les éléments suivants pour réaliser les objectifs de l'éducation artistique ? (numérotez-les : 1,2,3...)

- Créer une loi, un texte officiel ou une directive pour mettre en application l'éducation artistique
 Disposer d'un budget pour mettre en application l'éducation artistique
 Mettre en place des projets spécifiques pour renforcer l'éducation artistique
 Autres : _____

7) Pour atteindre ces objectifs, de quelle nature sont, par ordre d'importance, les obstacles que rencontre l'éducation artistique dans votre pays ? (numérotez-les : 1,2,3...)

- Financements
 Réceptivité des acteurs : enseignants, responsables culturels, artistes, etc.
 Coopération des parties prenantes
 Système éducatif
 Autres : _____

7-1) Commentaires éventuels :

Concepts liés à l'éducation artistique

Domaines artistiques

8) Qu'avez vous pu faire pour élargir la conception du domaine artistique et prendre appui sur son interdisciplinarité à l'école ?

- Créer les nouvelles disciplines artistiques et/ou des activités complémentaires dans le cursus scolaire
- Augmenter les horaires de certaines disciplines artistiques ou d'activités complémentaires
- Créer ou renforcer des programmes de formation professionnelle pour les enseignants
- Pas d'actions prévues pour le moment
- Autres : _____

9) Actuellement, quels domaines artistiques sont intégrés à l'école dans votre pays?

	Enseignement primaire			Enseignement secondaire		
	Cursus scolaire		Activités complémentaires	Cursus scolaire		Activités complémentaires
	Disciplines artistiques	Autres disciplines		Disciplines artistiques	Autres disciplines	
Dessin, Peinture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sculpture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Littérature, écriture créative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Design	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisanat, céramique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma et/ou Nouveaux médias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvelles formes d'expression artistique (Hip-Hop, Graffiti, B-Boy Danse, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)						

10) En dehors de l'école, quelles sont les instances qui contribuent à l'éducation artistique ?

10-1) Sous quelle(s) forme(s) ?

Approches de l'éducation artistique

11) Est-ce que les arts sont utilisés comme supports d'enseignement et d'apprentissage dans le cadre de certaines disciplines ?

	Oui		Non
	A l'initiative individuelle des enseignants	Pratique générale et systématique dans le cursus avec des matériaux d'enseignement	
Enseignement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11-1) Si OUI, pouvez-vous donner quelques exemples ?

- Utiliser des couleurs, des formes et des objets empruntés aux arts plastiques et à l'architecture pour enseigner des matières comme la physique, la biologie ou la géométrie
- Exploiter le théâtre et la musique comme méthode d'enseignement des langues
- Autres : _____

12) En dehors du cadre scolaire, quelles sont les catégories de population qui bénéficient particulièrement d'une forme d'éducation artistique dans votre pays ?

- Personnes âgées
- Immigrés
- Populations autochtones
- Jeunes non scolarisés
- Handicapés
- Malades
- Orphelins
- Prisonniers
- Militaires
- Adultes en formation professionnelle
- Autres : _____

12-1) Préciser :

12-2) Parmi ces bénéficiaires peut-on observer des différences liées au genre (homme/femme) ?

- Oui (Préciser: _____)
- Non

12-3) Quel sont, par ordre d'importance, les objectifs de cette éducation ? (numérotez-les : 1,2,3...)

- Complément à l'éducation scolaire
- Intégration et cohésion sociale
- Promotion de la diversité culturelle
- Loisirs
- Autres: _____

12-4) Quelles instances s'occupent de ces projets hors l'école ?

- Bureaux ministériels ou organismes affiliés

: Nom et tutelle _____

- Institutions culturelles (musées, centres culturels, théâtres, salles de concerts, bibliothèques, etc.)
- Associations et/ou fondations
- Communautés
- Autres : _____

12-5) Est-ce que ces instances collaborent avec le système éducatif ?

- Oui
- Non (→ aller directement à 13)

12-5-1) Si oui, comment ?

Dimensions de l'éducation artistique

13) Quel terme est utilisé dans votre pays pour désigner ce qui est appelé « éducation artistique » dans la feuille de route ?

- Education artistique
- Education culturelle
- Education artistique et culturelle
- Education à l'art et/ou éducation par l'art
- Autres : _____

14) Quel type d'activités sont-elles organisées pour mettre en œuvre les trois axes pédagogiques suivants ?

- L'étude des œuvres d'art
 - Visites des musées ou des galeries d'art
 - Sorties au spectacle : théâtre, concert, danse, cinéma, etc.
 - Visites et/ou ateliers en bibliothèque
 - Collaboration avec les institutions culturelles concernées pour des actions à plus long terme que la visite ponctuelle
 - Cours théorique sur l'art ou son histoire
 - Pratique artistique dans la classe et/ou hors classe
 - Rencontre avec des artistes dans la classe et/ou hors classe
 - Autres : _____
- Le contact direct avec les œuvres d'art (concerts, expositions, livres et films)
 - Visites des musées ou des galeries d'art
 - Sorties au spectacle : théâtre, concert, danse, cinéma, etc.
 - Visites et/ou ateliers en bibliothèque
 - Collaboration avec les institutions culturelles concernées pour des actions à plus long terme que la visite ponctuelle
 - Cours théorique sur l'art ou son histoire
 - Pratique artistique dans la classe et/ou hors classe
 - Rencontre avec des artistes dans la classe et/ou hors classe
 - Autres : _____
- La pratique d'activités artistiques
 - Visites des musées ou des galeries d'art
 - Sorties au spectacle : théâtre, concert, danse, cinéma, etc.
 - Visites et/ou ateliers en bibliothèque
 - Collaboration avec les institutions culturelles concernées pour des actions à plus long terme que la visite ponctuelle
 - Cours théorique sur l'art ou son histoire
 - Pratique artistique dans la classe et/ou hors classe
 - Rencontre avec des artistes dans la classe et/ou hors classe
 - Autres : _____

14-1) Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans l'articulation de ces trois axes ? (numérotez-les par ordre d'importance : 1, 2, 3...)

- Manque de budget
- Manque d'enseignants qualifiés
- Manque de ressources (informations, réseaux ...)
- Manque de partenariats
- Manque de temps alloué aux activités
- Manque d'intérêt des intéressés
- Autres : _____

Stratégies essentielles pour une éducation artistique efficace

Formation des enseignants et des artistes

15) Quel type de formation assurez-vous pour sensibiliser les acteurs de l'éducation artistique (enseignants, artistes, médiateurs ou éducateurs culturels) aux problématiques de l'éducation artistique et pour développer leurs connaissances et compétences dans les domaines mentionnés dans la feuille de route?

	Formation continue ou stages : conférences, séminaires, débats, ateliers de pratiques, etc.	Distribution d'informations écrites	Pas de formation spécifique pour le moment	Autres (à préciser)
Enseignants des matières générales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Professeurs d'art	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Artistes / médiateurs ou éducateurs culturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

16) Comment choisissez-vous les artistes en vue de leurs interventions dans les classes ou dans les ateliers des institutions culturelles ?

- Concours ou examens
- Participation aux séminaires ou ateliers de formation
- Diplôme ou certificat à l'issue d'une formation universitaire ou institutionnelle
- Autres : _____

Partenariats

Au niveau national ou local

17) Est-ce qu'un (ou plusieurs) ministère(s) est (sont) chargé(s) de l'éducation artistique dans votre pays ?

- Oui
- Non (→ aller directement à 18)

17-1) Si OUI, le(s)quel(s) ?

- Ministère de l'éducation (ou équivalent. Préciser : _____)
- Ministère de l'enseignement supérieur (ou équivalent. Préciser : _____)

- Ministère de la culture (ou équivalent. Préciser : _____)
- Autres : _____

17-2) S'il y a plusieurs ministères impliqués, de quelles manières collaborent-ils ensemble ?

- Développement de lois ou de politiques communes
- Elaboration de budgets communs
- Elaboration de projets communs
- Autrement : _____

- Pas de collaboration pour le moment (→ aller directement à **17-5**)

17-3) Expliquer comment cette (ces) collaboration(s) inter ministérielle(s) est (sont) soutenue(s).

17-4) Décrire certaine(s) coopération(s) transfrontalière(s) ou trans-nationale(s) que le(s) ministère(s) mentionné(s) ci-dessus entreprend(entreprennent) pour l'éducation artistique.

17-5) Veuillez citer les noms de directions ministérielles et/ou d'organismes ministériels agissant pour l'éducation artistique dans votre pays.

18) Comment les différents organismes municipaux collaborent-ils à l'éducation artistique ?

- Développer des politiques au niveau état/local
- En élaborant des projets en commun
- En partageant des réseaux et des informations
- Autrement : _____

- Pas de collaboration pour le moment

19) Quelles sont les sources principales de financement pour l'éducation artistique dans votre pays? (numérotez-les par ordre d'importance : 1, 2, 3...)

- Financement par le gouvernement national
- Financement par le gouvernement local
- Fondations publiques/privées
- Mécènes individuels
- Autres (à préciser) : _____

Au niveau des écoles et des enseignants

20) Comment les écoles exploitent-elles les activités proposées par les institutions culturelles ? (musées, centres culturels, théâtres, salles de concerts, bibliothèques, etc.)

- En participant aux programmes des institutions en dehors du temps passé à l'école
- En intégrant ces programmes dans le cadre de l'emploi du temps scolaire
- En effectuant des visites avec les élèves dans ces institutions
- Autrement : _____

21) Où se réalisent les projets des enseignants élaborés en collaboration avec les institutions culturelles et/ou les artistes ?

- Dans l'établissement scolaire
- Dans les sites des institutions culturelles
- Dans les ateliers d'artistes
- Autres : _____

22) Comment les enseignants peuvent-ils être aidés dans les démarches et les procédures de collaboration avec des artistes/ médiateurs ou éducateurs culturels (ou l'inverse) ?

- Par des organismes ministériels
- Par des institutions culturelles
- Par des associations et/ou des fondations
- A leur propre initiative
- Autrement: _____

22-1) Préciser la nature de la collaboration entre les artistes/institutions culturelles et enseignants dans le cadre scolaire dans votre pays et les avantages de ce type de collaboration (en citant quelques exemples si nécessaire) :

Recherche sur l'éducation artistique et partage des connaissances

23) Est-ce que des recherches sur l'éducation artistique sont effectuées dans votre pays?

- Oui
- Non (→ aller directement à **25**)

23-1) Par qui sont-elles menées principalement ?

- Ministères
- Universités
- Fondations ou associations
- Autres : _____

23-2) A quels niveaux sont-elles menées ?

- National
- Gouvernements décentralisés (état/région/département/ville/etc.)
- Autres : _____

24) Quels sont les sujets prioritaires des recherches sur l'éducation artistique dans votre pays ? (numérotez-les par ordre d'importance : 1, 2, 3...)

- Evaluation des politiques relatives à l'éducation artistique
 - Evaluation de l'impact de l'éducation artistique
 - Liens entre l'éducation artistique et la réussite dans d'autres disciplines
 - Performance sociale de l'éducation artistique
 - Formation des acteurs de l'éducation artistique
 - Partenariat pour l'éducation artistique
 - Autres : _____
-

25) Quelles sont les mesures d'encouragement public à la recherche ?

- Financement
 - Centres d'échange d'information sur l'éducation artistique
 - Publications de recherches sur l'éducation artistique
 - Conférences et symposiums sur l'éducation artistique
 - Elaboration de réseaux de chercheurs en éducation artistique
 - Autres : _____
-

26) Parmi les résultats suivants attendus de l'éducation artistique, quels sont par ordre d'importance, ceux qui sont prioritaires pour l'éducation artistique dans votre pays ? (numérotez-les : 1, 2, 3...)

- Acquisition de connaissances théoriques ou historiques
 - Niveau de compétence dans les pratiques artistiques
 - Créativité / inventivité
 - Participation active des intéressés
 - Le développement personnel et social des participants (ex. travail en équipe)
 - Rencontres entre les groupes sociaux (ex. les générations) : Préciser _____
-

Autres : _____

Recommandations

27) Quels aspects des recommandations de la feuille de route semblent plus faciles à mettre en œuvre dans la situation de votre pays ? (cochez plusieurs cases si nécessaire et indiquez-les en ordre d'importance en numérotant : 1, 2, 3...)

Recommandations à l'intention des éducateurs, des parents, des artistes et des directeurs d'école et d'établissements éducatifs

- Sensibilisation, soutien et formation*
- Partenariats et coopération*
- Mise en œuvre, évaluation et partage des connaissances*

Recommandations à l'intention des ministères publics et des responsables politiques

- Reconnaissance*
- Elaboration des politiques*

31) Pensez-vous que la feuille de route doit s'adresser également à d'autres populations que les populations scolaires ? Oui Non

31-1) Si oui, lesquelles et comment ? Sinon, pourquoi ?

Merci de votre coopération.

Liste des réponses au Questionnaire sur la mise en œuvre de la feuille de route pour l'éducation artistique

95 réponses (juin 2010)

Afrique (18)

Afrique du Sud
Benin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cap-Vert
Congo (R.D.)
Côte d'Ivoire
Ethiopie
Gabon
Ghana
Guinée
Kenya
Malawi
Maurice
Sénégal
Swaziland
Zimbabwe

Amérique latine et Caraïbes (10)

Argentina
Colombie
Grenade
Guyana
Mexique
Pérou
République dominicaine
Sainte-Lucie
Suriname
Uruguay

Asie et Pacifique (17)

Bhoutan
Chine (R.P.)
Corée, République de
Fidji
Iles Cook
Inde
Japon
Kazakhstan
Kirghizistan
Kiribati
Malaisie
Nioué
Nouvelle Zélande
Ouzbékistan
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Samoa

États arabes (14)

Algérie
Arabie Saoudite
Bahreïn
Egypte
Emirats Arabes unis
Irak
Jordanie
Koweït
Liban
Maroc
Oman
Palestine
Soudan
Tunisie

Europe et Amérique du Nord (36)

Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Biélorussie
Belgique
Bulgarie
Canada
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Etats-Unis d'Amérique
France
Grèce
Hongrie
Islande
Israël
Lettonie
Lituanie
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
République de Moldova
Roumanie
Royaume-Uni
Slovaquie
Slovénie
Suisse
Turquie

Liste des ateliers de la Seconde conférence mondiale sur l'éducation artistique

1^{ER} JOUR - PRATIQUE: APRES LA FEUILLE DE ROUTE

CONTEXTUALISER LA FEUILLE DE ROUTE

- 1-1. L'éducation artistique scolaire et extrascolaire
- 1-2. Sensibiliser les différents publics et répondre aux besoins locaux

ENCOURAGER LA COOPERATION ET LES PARTENARIATS

- 1-3. Partenariats intra et intergouvernementaux
- 1-4. Partenariats dans l'enceinte de l'école et à l'extérieur : entre secteurs privé et public, écoles et communautés avec les institutions culturelles, etc.
- 1-5. Coopération entre enseignants et artistes

DEVELOPPER LES COMPETENCES DES PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

- 1-6. Compétences de base des professionnels de l'éducation artistique
- 1-7. Systèmes d'éducation et de formation pour les enseignants (de matières générales et artistiques) et les artistes

2^{EME} JOUR - PROMOTION : RENFORCER LES DIMENSIONS SOCIOCULTURELLES

DIVERSITE DES CONTEXTES ET SPECIFICITES SOCIOCULTURELLES

- 2-1. Citoyenneté mondiale, identités culturelles et éducation artistique
- 2-2. Renforcer les capacités des communautés (en particulier les populations marginalisées, défavorisées et autochtones)
- 2-3. Medias numériques, culture populaire et éducation artistique

L'EDUCATION ARTISTIQUE, REMEDE SOCIETAL

- 2-4. Thérapie et réinsertion socioculturelles
- 2-5. Cohésion sociale et réconciliation
- 2-6. Construction de la paix dans des situations de post-conflits
- 2-7. Environnement et éducation artistique

ROLE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

- 2-8. Economie et éducation artistique
- 2-9. L'apport des secteurs privés et professionnels à l'éducation artistique
- 2-10. Apprentissage tout au long de la vie et éducation artistique
- 2-11. Rôle social et responsabilité des institutions et des acteurs culturels de l'éducation artistique (notamment les artistes)

3^{EME} JOUR - RENFORCER LES CAPACITES: RECHERCHES POUR PROMOUVOIR L'EDUCATION ARTISTIQUE

EVALUATION ET SOUTIEN A LA RECHERCHE

- 3-1. Promouvoir les indicateurs de l'éducation artistique: comment évaluer et mettre en évidence l'impact de l'éducation artistique ?
- 3-2. Impact des recherches sur la mise en place de politiques sur l'éducation

OUTILS ET SYSTEMES D'INFORMATION

- 3-3. Une structure de connaissances multiculturelle: le glossaire de l'éducation artistique
- 3-4. Les défis et le futur des observatoires et des chaires UNESCO
- 3-5. Créer des réseaux de coopération internationale pour la recherche

NOUVEAU LANGAGE DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

- 3-6. Vers un nouveau concept de l'éducation artistique
- 3-7. La créativité dans l'éducation artistique
- 3-8. Interaction entre théorie et pratique

Mise en œuvre de la Feuille de route pour l'éducation artistique

41 réponses ont identifiés des projets avec une référence à la Feuille de route

Afrique (6)

Bénin
Burkina Faso
Burundi
Gabon
Sénégal
Zimbabwe

Amérique latine et les Caraïbes (3)

Argentine
Colombie
Sainte-Lucie

Asie et Pacifique (6)

Bhoutan
Corée, République de
Inde
Malaisie
Nouvelle Zélande
Nioué

États arabes (9)

Algérie
Arabie Saoudite
Egypte
Emirats Arabes Unis
Irak
Jordanie
Oman
Palestine
Tunisie

Europe et Amérique du Nord (17)

Allemagne
Autriche
Azerbaïdjan
Canada
Croatie
Danemark
Espagne
Grèce
Islande
Lituanie
Monaco
Norvège
Pologne
Portugal
République de Moldova
Suisse

■ Projets mis en œuvre

■ Projets en attente de mise en œuvre

Recherche dans le domaine de l'éducation artistique

69 réponses positives

Afrique (13)

Afrique du Sud
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Congo (R.D.)
Côte d'Ivoire
Ghana
Guinée
Kenya
Maurice
Sénégal
Zimbabwe

Amérique latine et Caraïbes (6)

Argentine
Colombie
Mexique
République Dominicaine
Surinam
Uruguay

Asie et Pacifique (11)

China (R.P.)
Corée, République de
Iles Cook
Inde
Kazakhstan
Kirghizistan
Malaisie
Nouvelle Zélande
Nioué
Ouzbékistan
Pakistan

États arabes (11)

Algérie
Arabie Saoudite
Bahreïn

Egypte
Emirats Arabes Unis
Jordanie
Koweït
Liban
Oman
Palestine
Soudan

Europe et Amérique du Nord (28)

Allemagne
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Biélorussie
Belgique
Bulgarie
Canada
Croatie
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
France
Grèce
Islande
Israël
Lettonie
Lituanie
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Royaume-Uni
Slovaquie
Slovénie
Turquie